

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Portrait de l'enseignement agricole



Édition 2024



ÉDITO

Nos établissements d'enseignement technique et supérieur agricoles jouent un rôle majeur, au cœur de l'action du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et dans tous nos territoires. Ils sont là pour former des citoyens et futurs professionnels éclairés, permettre aux jeunes de s'épanouir, préparer une nouvelle génération qui va nous nourrir, protéger la nature et les animaux, prendre soin du territoire et des autres. Ils sont aussi totalement mobilisés pour relever le grand défi de notre temps : le changement climatique.

Je le dis à tous les élèves, étudiants et apprentis qui ont rejoint l'enseignement agricole avec la perspective de contribuer à notre avenir dans l'un des 200 métiers du vivant auquel nous formons : vous avez fait le bon choix. Vous êtes, depuis la rentrée scolaire 2020, toujours plus nombreux à faire ce choix. C'est une bonne nouvelle pour notre pays, son agriculture, son secteur agroalimentaire, ses forêts, l'environnement, les services vétérinaires, les services à la personne...

L'année 2023/2024 de l'enseignement agricole est placée sous le signe des grands enjeux que sont le renouvellement des générations d'actifs en agriculture et les transitions agroécologique et climatique. De janvier à juin 2023, pendant six mois, à la demande du président de la République, une grande concertation nationale et régionale a été mise en place par l'État, avec les Régions et dans les lycées agricoles, pour définir les orientations à prendre pour renforcer la souveraineté alimentaire de notre pays. Accompagner nos agriculteurs, assurer notre souveraineté alimentaire et mener la transition écologique : l'enseignement agricole prendra toute sa part pour assurer, dans les décennies à venir, l'émergence d'une nouvelle génération d'agriculteurs prête à affronter les défis de demain grâce au pacte et de la loi d'orientation pour le renouvellement des générations agricoles.

Cette année encore l'enseignement agricole va innover, évoluer, proposer de nouveaux projets pour toujours mieux former nos jeunes. Il s'appuie sur la pratique du sport et sur l'éducation socioculturelle. Il propose des soutiens personnalisés. Il est aussi mobilisé pour mieux les protéger, en particulier contre le harcèlement. Il a pour ambition de former encore plus de jeunes en faisant la promotion des formations et des métiers auxquels il prépare. La mise en place d'allocations financières, dont bénéficient désormais les élèves des filières professionnelles pour les périodes de stages, contribuera à son attractivité. Il a également pour ambition de contribuer davantage aux transitions grâce au plan « Enseigner à produire autrement », qui mobilise toute la communauté de travail.

Si l'enseignement agricole obtient d'excellents résultats, en termes de réussite aux examens et d'insertion professionnelle, c'est avant tout grâce à ses enseignants et ses équipes éducatives. Le « Pacte enseignant » déployé depuis septembre 2023 permet de mieux les rémunérer et propose à ceux qui le souhaitent et le peuvent de s'engager dans des missions additionnelles au service des apprenants et des établissements. Si nos établissements sont si dynamiques et moteurs pour nos territoires, c'est aussi grâce aux équipes de direction, que je tiens à remercier, comme plus largement tous les agents de l'enseignement agricole.

Choisir l'enseignement agricole, c'est choisir de vivre une aventure au cœur d'enjeux sociétaux et un enseignement en phase avec une société qui bouge, évolue et s'adapte. Soyons en tous les ambassadeurs !

Marc Fesneau,
ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

SOMMAIRE

Un enseignement original et spécifique

■ Un système éducatif à taille humaine	8	■ Des personnels engagés dans la formation des apprenants	16
■ Un budget conséquent au service de la formation et de la promotion sociale.....	14	■ Témoignages	18

Un large éventail de formations

■ Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés	24	■ La formation par apprentissage.....	30
■ Des formations pour tous, de la 4 ^e au doctorat.....	26	■ La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie.....	32
■ La formation par voie scolaire	28	■ Témoignages	34

De bons résultats aux examens et une insertion professionnelle réussie

■ Une pluralité de voies d'accès aux diplômes	40	■ Des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage toujours très recherchés	44
■ Des parcours diversifiés pour une insertion professionnelle rapide des diplômés, du CAP agricole au BTS	42	■ Témoignages	46

Entre ancrage territorial et ouverture à l'international

■ « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie » : un atout pour les territoires	52	■ Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes	56
■ Des exploitations et des ateliers technologiques au service des transitions agroécologiques	54	■ De futurs professionnels ouverts à l'international	58
		■ Témoignages	60

Un lien étroit avec la recherche et l'innovation

■ Les établissements agricoles, acteurs de la recherche et du développement	66	■ Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche	67
		■ Témoignages	68

Sigles	70
--------------	----

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire encourage la meilleure utilisation et la plus large diffusion possible des informations contenues dans cet ouvrage. Les contenus du Portrait de l'enseignement agricole sont ainsi mis à disposition sur le site institutionnel :

www.agriculture.gouv.fr

Toute reproduction partielle est autorisée sans demande préalable, à condition que la source soit bien mentionnée.

Les statistiques relatives à l'enseignement agricole sont accessibles sur www.chlorofil.fr. Les sources de données sont : MASA-DGER, MENJ-SIFA, MTECT-SISE.

Mentions légales des photos

www.store.agriculture.gouv.fr

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé qu'il soit, des photographies, est soumise à l'autorisation et à l'accord spécifique du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Crédits photos

www.agriculture.gouv.fr ; Gettyimages.fr



Un enseignement
original
et spécifique

Un système éducatif à taille humaine

L'enseignement agricole prépare à une diversité de métiers et propose pour cela une diversité de formations avec pour dénominateur commun le vivant, en contact avec la nature ou les personnes. Ces formations, de la 4^e au doctorat, permettent d'intégrer les métiers des filières agricoles et agroalimentaires, les métiers de la filière forêt-bois, les métiers liés à la préservation et la mise en valeur des milieux naturels, les vétérinaires, l'entretien et la création d'aménagements paysagers, les services aux personnes âgées ou à la petite enfance en milieu rural, les services dans les territoires : tourisme, animation, communication, commerce et vente...

Ses établissements, qui forment 215000 élèves, étudiants et apprentis dans l'enseignement technique et supérieur en 2023-2024, associent à la fois un appareil de formation et d'éducation et un outil d'application sur le terrain des politiques publiques portées par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, notamment la transition agroécologique, la politique de l'alimentation et le défi du renouvellement des générations en agriculture. C'est la connexion entre les deux qui est une force originale, constitutive de cette identité.

Il s'appuie sur des relations nourries avec les secteurs professionnels et avec les territoires. C'est un point fondamental, dans lequel il puise une part importante de légitimité.

Il a investi de longue date dans toutes les voies de formation : voie scolaire, apprentissage et formation continue. Elles sont souvent proposées sur un même site, ce qui offre des possibilités de croisement et de parcours variés.

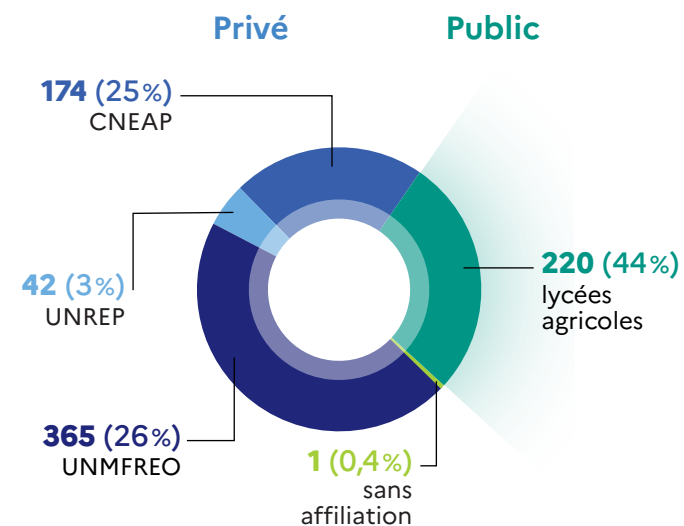
Présent sur l'ensemble du territoire, l'enseignement agricole technique forment des élèves, étudiants et apprentis de la 4^e au BTSA au sein de près de 800 établissements publics et privés. Dans le secteur public, les 173 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA) ont une composition originale en regroupant des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques à vocation pédagogique. Quelques EPLEFPA compte également des centres équestres.

L'enseignement supérieur comprend un réseau de 16 établissements agromomique, vétérinaire et de paysage, dont 10 publics. Il assure la formation d'ingénieurs agronomes, de vétérinaires et de paysagistes mais offre aussi une palette de formations en licence, master et doctorat et en formation continue. Il forme également des cadres supérieurs techniques du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire ainsi que les professeurs de l'enseignement technique public.

L'une des particularités de l'enseignement agricole est de disposer d'une large offre de formation par alternance, aux côtés de la voie scolaire. L'apprentissage, qui connaît une dynamique très forte de ses effectifs, est majoritairement proposé par les établissements publics. Des formations par alternance sous statut scolaire, caractérisées par d'importantes périodes de stage en entreprise, sont dispensées par les maisons familiales rurales et quelques établissements affiliés à l'UNREP.

LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TECHNIQUE (ET PART DES EFFECTIF)

44% des élèves, étudiants et apprentis EAT dans le public
66% des élèves, étudiants et apprentis EAT dans le privé



CNEAP (Conseil national de l'enseignement agricole privé)
 UNREP (Union nationale rurale d'éducation et de promotion)
 UNMFREO (Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation)

LA COMPOSITION DES 173 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES (EPLEFPA)

220

lycées d'enseignement général, technologique et professionnel

95

centres de formations d'apprentis (CFA)

156

centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA)

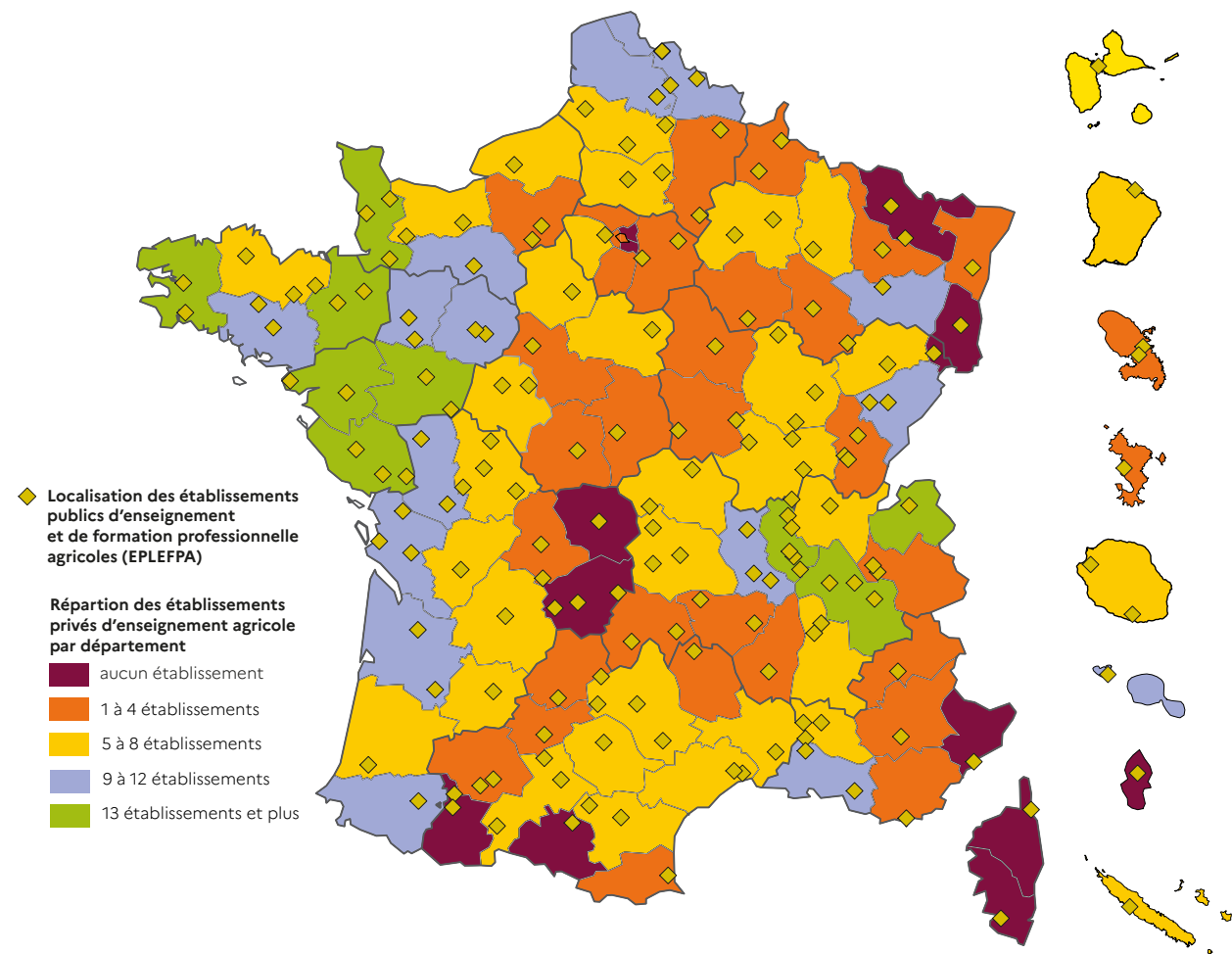
192

exploitations agricoles

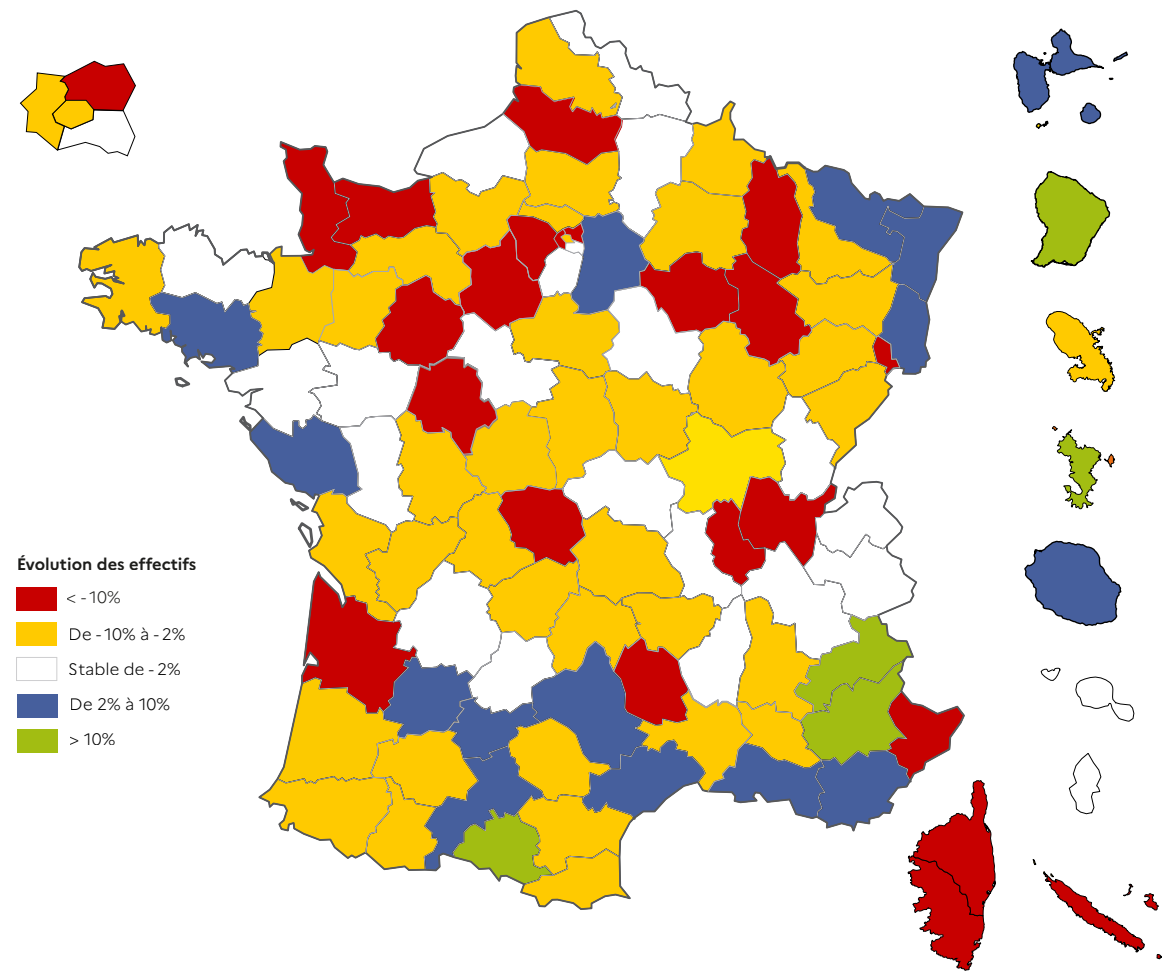
38

ateliers technologiques et centres équestres

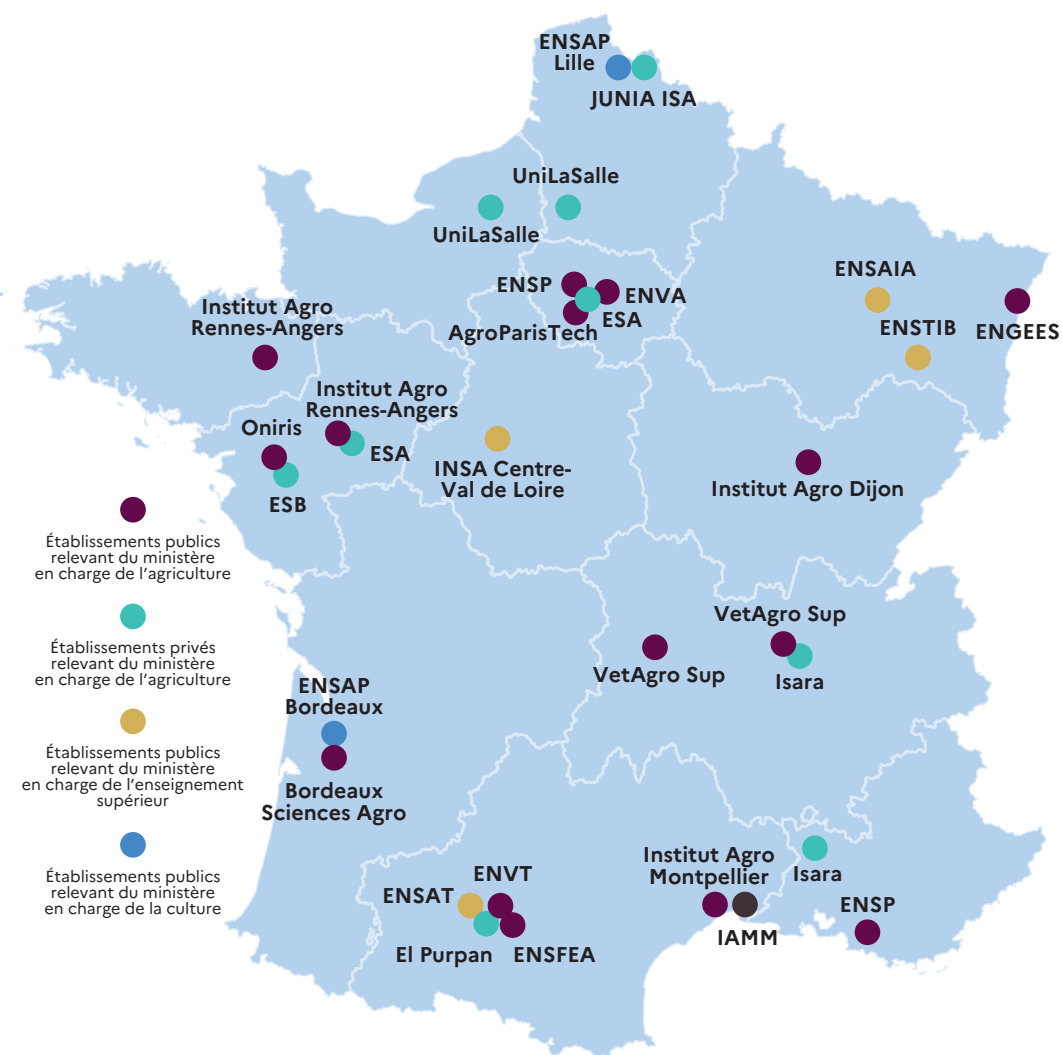
**L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE TECHNIQUE :
DES ÉTABLISSEMENTS PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**



**ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN ENSEIGNEMENT TECHNIQUE AGRICOLE (PUBLIC ET PRIVÉ)
ENTRE 2018 ET 2023**



LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AGRONOMIQUE, VÉTÉRINAIRE ET DE PAYSAGE



Établissements publics relevant du ministère en charge de l'agriculture

Établissements privés relevant du ministère en charge de l'agriculture

Établissements publics relevant du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Établissements publics relevant du ministère en charge de la culture

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

AgroParisTech

Institut national des sciences et industries du vivant et de l'environnement
Campus à Paris-Saclay, Nancy, Montpellier, Clermont-Ferrand, Reims, Kourou

Bordeaux Sciences Agro

École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux-Aquitaine

El Purpan

École d'ingénieur de Purpan

ENGEES

École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg

ENSAIA

École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires

ENSAT

École nationale supérieure agronomique de Toulouse

ENSTIB

École nationale supérieure des technologies et industries du bois

ESA

École supérieure d'agriculture
Campus à Angers et Saint-Quentin-en-Yvelines

ESB

École supérieure du bois

Institut Agro

Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Institut Agro Dijon
Institut Agro Montpellier
Institut Agro Rennes-Angers

Isara Lyon

Institut supérieur d'agriculture de Rhône-Alpes
Campus à Lyon et Avignon

JUNIA ISA

Institut supérieur d'agriculture de Lille

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgro Sup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
Campus à Clermont-Ferrand

UniLaSalle

Institut polytechnique UniLaSalle
Campus à Beauvais (ingénieur) et à Rouen (vétérinaire)

ÉCOLES VÉTÉRINAIRES

ENVA

École nationale vétérinaire d'Alfort

ENVT

École nationale vétérinaire de Toulouse

ONIRIS

École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation, Nantes-Atlantique

VetAgro Sup

Institut national d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement
Campus à Clermont-Ferrand (ingénieur) et Lyon (vétérinaire)

ÉCOLES DE PAYSAGE

ENSP

École nationale supérieure de paysage
Campus à Versailles et Marseille

ENSAP Bordeaux

École nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux

ENSAP Lille

École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

INSA Centre-Val de Loire

Institut national des sciences appliquées Centre-Val de Loire
Campus de Blois

ÉTABLISSEMENT DE FORMATION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

ENSFEA

École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole de Toulouse-Auzeville

ÉTABLISSEMENT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE À VOCATION D'ENSEIGNEMENT

IAMM

Institut agronomique méditerranéen de Montpellier

Un budget conséquent au service de la formation et de la promotion sociale

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire consacre en 2024 plus de 2,2 milliards d'euros à l'enseignement, la recherche et l'innovation agricoles, soit plus d'un tiers de son budget :

- 1,7 Md€ pour la formation des élèves et étudiants de l'enseignement technique agricole, filière d'excellence affichant un taux de 91% de réussite aux examens ;
- 440 M€ pour la formation des étudiants de l'enseignement supérieur agricole, engagés dans plus de 100 unités de recherche ;
- 141 M€ au soutien direct de l'innovation et de son transfert auprès des agriculteurs et de leurs conseils, à travers notamment celui des 3000 chercheurs, ingénieurs et techniciens des 34 instituts techniques agricoles et agro-industriels dont les travaux irriguent les filières.

En 2024, le ministère continue de placer l'enseignement technique agricole au cœur de son action à travers la nouvelle allocation aux élèves stagiaires de la voie professionnelle (67 M€) et par la mise en place du Pacte enseignant (77 M€) qui vise à renforcer la rémunération des enseignants et conseillers principaux d'éducation (CPE) et à rémunérer des

missions complémentaires pour les personnels volontaires. En complément, les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) bénéficient en 2024 d'une revalorisation de 10% et leur CDIisation est poursuivie.

En outre, les moyens consacrés aux établissements sont complétés par les conseils régionaux, propriétaires des bâtiments et terrains des EPLEFPA, qui en assurent l'entretien et l'équipement. Ils prennent également en charge la rémunération des agents régionaux qui y exercent leurs fonctions.

Les moyens nécessaires sont aussi consacrés à l'enseignement supérieur agricole notamment pour former un plus grand nombre de vétérinaires, en favorisant la diversité sociale et géographique des lauréats.

Près de 50 000 élèves et étudiants de l'enseignement agricole ont bénéficié de bourses d'études sur critères sociaux en 2022-2023, pour un montant total de 71 M€. Les crédits destinés à l'aide sociale des élèves et étudiants de l'enseignement agricole permettent notamment la revalorisation des bourses sur critères sociaux

décidée par le Gouvernement pour la rentrée 2023, comme pour l'ensemble des étudiants bénéficiaires.

LE PROGRAMME BUDGÉTAIRE 143

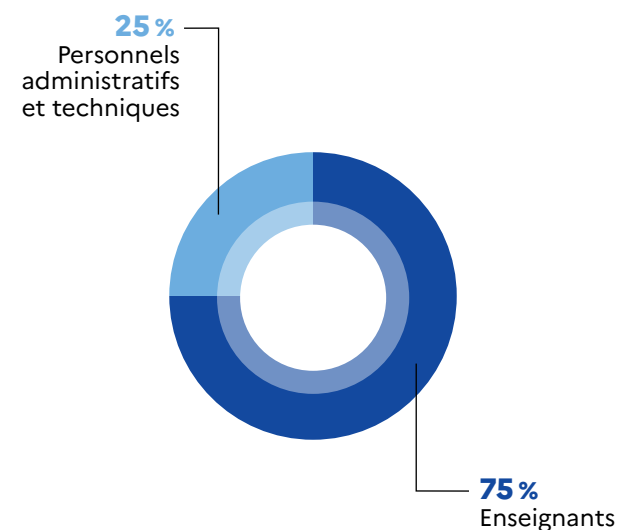
« Enseignement technique agricole » finance les établissements scolaires (publics ou privés sous contrat) qui dispensent des formations allant de la classe de 4^e au BTSA (enseignement supérieur court) dans les champs de compétence du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (production, transformation et commercialisation de produits agricoles et agroalimentaires, services en milieu rural, aménagement, environnement), déclinés autour du slogan « L'aventure du vivant ».

LE PROGRAMME BUDGÉTAIRE 142

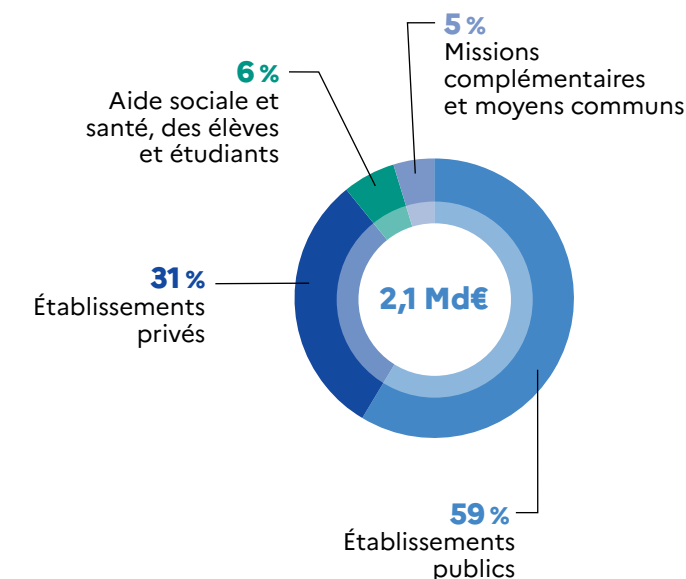
« Enseignement supérieur et recherche agricoles » regroupe les moyens destinés :

- d'une part, à assurer la formation d'ingénieurs, de vétérinaires et de paysagistes dans les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire ;
- d'autre part, à favoriser la cohérence et la valorisation de la recherche, du développement et du transfert de technologie dans les domaines agricole, agroalimentaire, forestier, halieutique et rural.

RÉPARTITION DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



RÉPARTITION DES DÉPENSES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE SUR CRITÈRES SOCIAUX

	Enseignement agricole technique	Enseignement supérieur agricole
Nombre	46 403	3 459
Taux	30%	21%
Montant total	62,8 M€	8,4 M€
Montant moyen	1 354	2 426

Des personnels engagés dans la formation des apprenants

La communauté éducative de l'enseignement agricole comprend des personnels du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, des personnels des collectivités territoriales ainsi que des personnels rémunérés par les établissements d'enseignement sur leurs ressources propres. Tous participent à la formation et à l'éducation de près de 215 000 élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole technique et supérieur.

L'enseignement agricole regroupe près de 18 500 agents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 85% dans l'enseignement technique (de la 4^e au BTSA) et 15% dans l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage (de la licence au doctorat). Dans l'enseignement technique, les deux tiers de ces personnels sont dans des établissements publics car l'État rémunère les enseignants et documentalistes des établissements privés mais ces derniers payent leurs autres personnels sur leur budget. En outre, 500 personnes environ concourent à la gestion de l'enseignement agricole en administration centrale ou dans les services régionaux du ministère.

Globalement, 75% des personnels sont des enseignants et 25% des personnels administratifs et techniques.

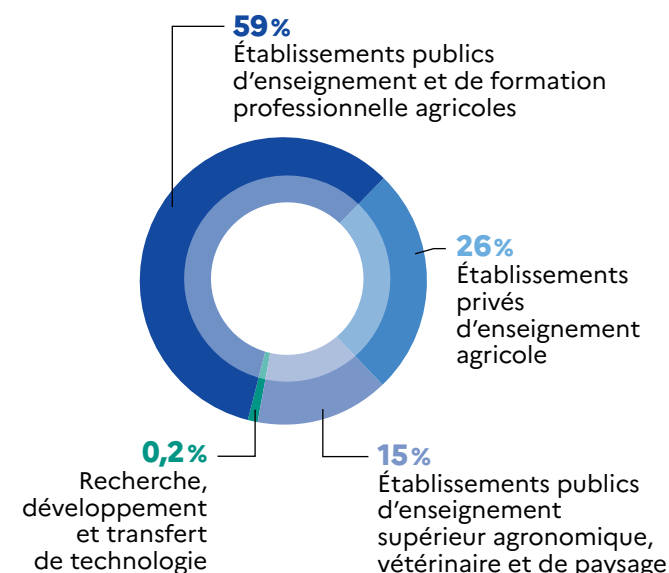
Dans le détail, les personnels des EPLEFPA exercent des fonctions variées : environ 69% assurent des fonctions d'enseignement, 18% des fonctions administratives et techniques, 7% des fonctions de direction, 4% des fonctions de vie scolaire et 2% sont des personnels de santé. Sur leurs ressources propres, les EPLEFPA assurent la rémunération des personnels des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA), des exploitations agricoles et des ateliers technologiques. Les conseils régionaux, quant à eux, rémunèrent les personnels assurant les services d'accueil, de restauration et d'entretien des locaux.

Dans l'enseignement agricole, les matières techniques représentent une part importante des enseignements dispensés. Pour ce qui est des lycées agricoles publics, la biologie-écologie, les sciences et techniques agronomiques en productions végétales et en productions animales

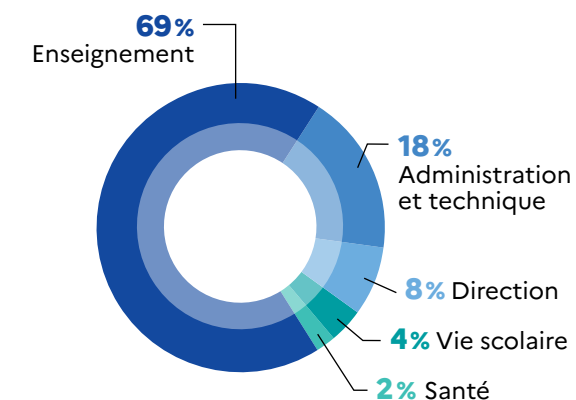
ainsi que les sciences et technologies des agroéquipements sont les matières techniques qui comptent le plus grand nombre d'enseignants.

En 2024, des créations d'emplois font de nouveau de l'enseignement agricole une des priorités du ministère avec le renforcement de l'accompagnement des élèves dans l'enseignement technique agricole (+ 20 ETP) et la montée en puissance des promotions des écoles vétérinaires nationales (+ 8 ETP).

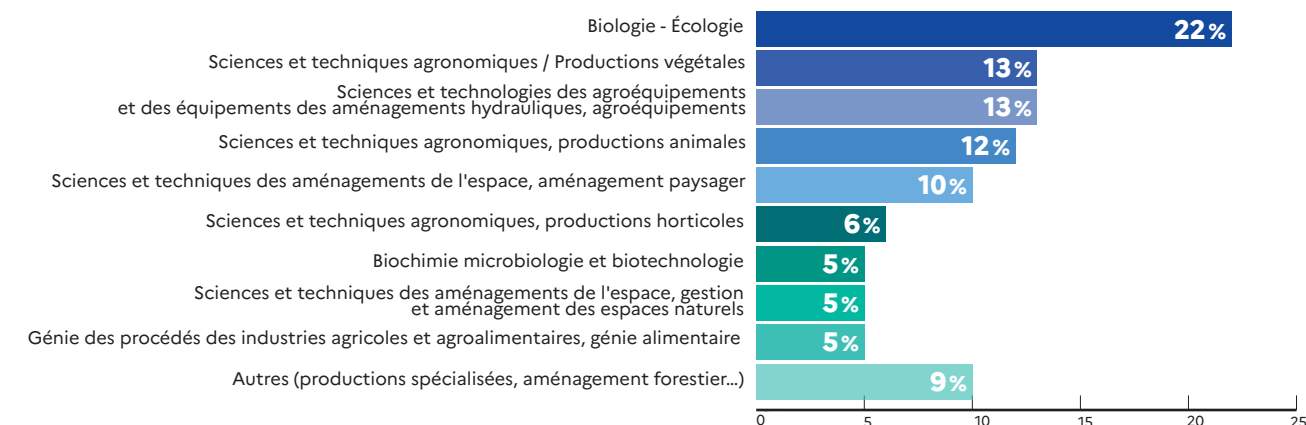
RÉPARTITION DES AGENTS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE EXERÇANT



ZOOM SUR LES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES (EPLEFPA)



RÉPARTITION PAR DISCIPLINE DES ENSEIGNANTS DE MATIÈRES TECHNIQUES DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS



Damien Tremeau

Directeur de l'ENSFEA à Castanet-Tolosan



Après une scolarité dans l'enseignement technique agricole (BEP, BTA puis BTSA), Damien sort diplômé de l'école d'ingénieurs agronome de Clermont-Ferrand.

« J'étais en échec scolaire. Le lycée agricole m'a redonné confiance et m'a permis de

rebondir. Professionnellement, après un passage dans une coopérative laitière, j'ai enchaîné des postes d'encadrement dans des lycées avant de devenir inspecteur, chef de SRFD, conseiller agricole au Maroc, directeur adjoint de Vetagrosup puis directeur de l'ENSFEA. Ce poste est l'aboutissement d'un parcours marqué par deux dimensions : une dimension technique au service de l'enseignement et une expertise éducative au service de l'appareil de formation. Par ses missions de formation, de recherche et d'appui, l'ENSFEA touche en transversalité tout l'appareil d'enseignement. Avoir un appareil de formation des maîtres au sein de notre ministère permet d'accompagner la mise en oeuvre des politiques publiques en faisant le lien avec la recherche. En partenariat avec les INSPE et l'enseignement supérieur agricole, l'école fait montre d'une grande fécondité intellectuelle dans des domaines qui couvrent les sciences de l'éducation et la didactique mais aussi les agrobiosciences et sciences humaines. C'est primordial lorsque l'on forme ceux qui seront les formateurs des professionnels de nos secteurs : agriculture, environnement, services, paysage, etc. »

Estelle Titeux

Directrice CNEAP à Leap Massabielle



Estelle dirige l'établissement où elle a enseigné durant 19 ans.

« Après une maîtrise de lettres, je souhaitais enseigner. Une de mes tantes était professeure dans un lycée du CNEAP. Elle me parlait de ses projets de classe, de l'innovation qu'il était possible d'intégrer dans son enseignement. Elle semblait épanouie et cela a été le déclencheur. On m'a proposé un poste à 600 km de chez moi, mais je n'ai pas hésité. Dans nos établissements, on peut tout faire au service du jeune. Nous travaillons avec des référentiels et avec des objectifs. Cela permet de se libérer du carcan normé qu'est le programme qui ne correspond pas à certains élèves. On peut mieux individualiser les parcours, afin que chacun reprenne confiance en soi et en l'école. On prend le jeune là où il en est pour lui proposer un parcours de vie dans lequel s'inclut son parcours dans l'enseignement agricole. Nous avons une classe de 4^e qui permet aux jeunes de reprendre pied, de se réconcilier avec l'école. Nous partons de ce qu'il sait faire, nous mettons en place des ateliers, des emplois du temps aménagés. L'internat est un outil éducatif exceptionnel. C'est le prolongement de tout ce qui est mis en place dans le cadre scolaire. Aujourd'hui, nous constatons que l'absentéisme a quasiment disparu. Et 100% des élèves passés par ce circuit qui se présentent au brevet l'obtiennent. Ce n'était pas gagné à leur arrivée ! »

Elle semblait épanouie et cela a été le déclencheur. On m'a proposé un poste à 600 km de chez moi, mais je n'ai pas hésité. Dans nos établissements, on peut tout faire au service du jeune. Nous travaillons avec des référentiels et avec des objectifs. Cela permet de se libérer du carcan normé qu'est le programme qui ne correspond pas à certains élèves. On peut mieux individualiser les parcours, afin que chacun reprenne confiance en soi et en l'école. On prend le jeune là où il en est pour lui proposer un parcours de vie dans lequel s'inclut son parcours dans l'enseignement agricole. Nous avons une classe de 4^e qui permet aux jeunes de reprendre pied, de se réconcilier avec l'école. Nous partons de ce qu'il sait faire, nous mettons en place des ateliers, des emplois du temps aménagés. L'internat est un outil éducatif exceptionnel. C'est le prolongement de tout ce qui est mis en place dans le cadre scolaire. Aujourd'hui, nous constatons que l'absentéisme a quasiment disparu. Et 100% des élèves passés par ce circuit qui se présentent au brevet l'obtiennent. Ce n'était pas gagné à leur arrivée ! »

Joël Rigal

Inspecteur en production animale et hippologie-équitation



Pur produit de l'enseignement agricole, comme il aime à le dire, Joël est inspecteur depuis 10 ans. Après un BTA (équivalent du bac technologique), il a enchaîné sur un BTSA productions animales. Après une vingtaine d'années d'enseignement en zootechnie, il devient directeur

adjoint puis directeur d'un établissement agricole.

« Dans l'enseignement agricole, il y a de vraies progressions de carrière. Les possibilités sont réelles et c'est ce qui m'a permis de pouvoir évoluer. Aujourd'hui en tant qu'inspecteur, j'apprécie particulièrement le fait d'être au contact des enseignants, pour tout ce qui est formation, et du monde professionnel pour participer au développement de formations en cohérence avec les besoins des différentes filières. Cet ancrage dans le monde professionnel permet de répondre aux questionnements des enseignants sur les adaptations, les évolutions des référentiels de nos diplômes et de dépasser le rôle administratif de l'inspection. Référent national en hippologie/équitation je suis également commissaire au Concours général agricole en charge du secteur ovins/caprins depuis 37 ans. L'expertise acquise à l'occasion de ces différentes missions complète mon passage par tous les échelons. Il est important d'être au plus proche des enseignants pour les rassurer, les accompagner au changement dans des secteurs où tout évolue très vite aujourd'hui. »

Jean-François Laas

Enseignant de Techniques commerciales à L'UNREP



Après un BTS Force de ventes, Jean-François a exercé pendant 10 ans dans le secteur commercial. À l'occasion d'une reconversion professionnelle, il découvre l'enseignement agricole.

« Plus jeune, je n'aurais jamais songé à devenir enseignant. Un établissement scolaire

recherchait un enseignant en technique commerciale, mon diplôme correspondait. J'ai commencé par un temps partiel et c'est une bonne chose car cela m'a permis de prendre mes marques. J'ai également suivi une formation TUTAC obligatoire qui permet vraiment d'appréhender toutes les facettes du métier d'enseignant. Aujourd'hui j'enseigne les techniques commerciales en classe de 3^e, CAPa SAPVER et BTSA DATR. Mes dix ans de pratique dans le secteur du commerce m'ont permis de développer mes compétences en communication et aujourd'hui je présente mes cours comme j'essayerai de convaincre un client. Je me mets également à la place de l'élève pour comprendre leurs attentes et rendre mes cours le plus impactant possible. On essaye de pousser les élèves le plus loin possible, leur donner un maximum de chances de réussite. Le nombre d'élèves par classe nous permet de mettre en place de l'individualisation des parcours. Des mises à niveau sont organisées pour les élèves de CAPa qui se dirigent en bac pro. Nous avons récemment mis en place une ludothèque gérée par les élèves de CAPa qui les amènent à déployer des compétences attendues lors de l'insertion professionnelle. »

Charlène Thiteca

Monitrice - MFR Bournezeau



Ce qui intéresse particulièrement Charlène dans l'enseignement, au-delà de la matière enseignée, c'est la personne qui lui est confiée dans sa globalité.

«Je souhaitais devenir professeur des écoles car le lien est différent de celui qu'on peut

avoir dans l'enseignement secondaire. J'ai été assistante d'éducation puis, j'ai passé 18 mois en Irlande. À mon retour, on m'a proposé un poste de monitrice en MFR. Je trouve dans les missions qui me sont confiées ce que je recherche. Ainsi, j'assume un rôle pédagogique. J'assure des cours d'anglais pour toutes les classes mais aussi des cours d'éducation socio-culturelle et de français pour certaines classes. Je suis responsable d'une classe de 4^e et garante de son plan de formation. Je suis co-chargée du projet Erasmus qui permet à toutes les classes de 1^{ère} de partir 3 semaines à l'étranger. J'accompagne aussi les élèves pour leur stage en étant le lien entre eux, le maître de stage et les familles. J'ai également un rôle éducatif auprès des jeunes car je suis à la MFR toute la journée et une soirée toutes les deux semaines jusqu'à 22h. Je mets en place les veillées, et je participe également aux services de nettoyage de l'établissement avec les jeunes. Cette année on a mis en place un projet sur l'estime de soi. Nous avons beaucoup d'élèves qui arrivent en ayant une mauvaise image d'eux. Nous travaillons sur la valorisation de leurs réussites en MFR, en stage et chez eux. Il est important d'établir une relation de confiance avec ces jeunes et leur famille.»

Julien Renard

Professeur en aménagement paysager au lycée horticole de Saint-Germain-en-Laye



Julien a découvert l'enseignement agricole presque par hasard...

«En licence Sciences et Vie de la Terre, j'ai entendu parler d'un BTS Aménagement Paysager en apprentissage. 3 ans après, alors que je finissais mon Master de Géomatique en Dynamique

et gestion des territoires, le lycée horticole de Ribécourt m'a proposé un poste d'enseignant comme professeur contractuel. J'ai passé le concours pour devenir titulaire il y a 2 ans. J'apprécie particulièrement dans l'enseignement agricole la liberté pédagogique donnée aux enseignants. Pluridisciplinarité et agroécologie sont ancrées dans les référentiels de formations. Cela permet de travailler en équipe sur des projets qui embarquent des disciplines qui ne se parleraient pas forcément dans un autre contexte. L'ancrage dans le territoire et le lien avec les professionnels est un plus qui se traduit entre autres dans les périodes de formation en milieu professionnel. Je bâtis toujours mes cours en partant du vécu des élèves dans leurs stages ou travaux pratiques. Cela permet de les impliquer et de faire évoluer les contenus pédagogiques. Le numérique est aussi ancré dans mon enseignement et suivant les cas, j'utilise le concept de classe inversée. Les contenus sont co-construits avec les élèves et les retours sont très bons. On voit les élèves sous un autre angle et cela permet également de leur (re)donner confiance en eux.»

Myriam Huet

Proviseure au lycée agricole de Carcassonne

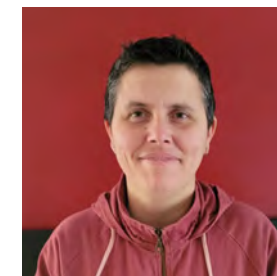


Myriam est aujourd'hui proviseure d'un lycée agricole après un parcours dense et riche dans l'enseignement agricole. Dès le lycée, elle découvre l'enseignement agricole, après un bac pro et un BTS elle devient conseillère en gestion puis formatrice au

lycée agricole de Rouffach. Dans le même temps, elle mène à distance une préparation pour entrer en école d'ingénieur, dont elle sortira diplômée en 1996. Directrice de centre de formation pour adulte et de centre d'apprentissage elle prend la direction d'un lycée en 2011. «Il existe plusieurs façons d'apprendre. Et je pense que l'une des questions centrales dans nos établissements est l'orientation des élèves. Il peut exister des freins, parfois même des familles. Enseignants et encadrants, nous travaillons avec les élèves pour les tirer vers le haut, leur donner une ambition scolaire. Il n'y a pas un élève mais des élèves et la diversité des modalités pédagogiques doit permettre la réussite de tous. La direction d'un établissement c'est être là pour les élèves et pour les personnels. Il faut viser l'excellence et les équipes sont partantes lorsque l'on est à leurs côtés. C'est ensemble que l'on fait avancer les choses. La part d'autonomie très importante donnée aux équipes et aux jeunes est source de créativité et d'épanouissement pour chacun. C'est un métier exigeant mais passionnant.»

Céline Lacaze

Professeure en agroéquipement au lycée agricole de Castelnaudary - Chargée de mission faisant fonction d'inspectrice en agroéquipement



Après un bac technologique, un BTS en filière végétale puis une licence professionnelle spécialité Agroéquipement, Céline est devenue formatrice en CFA puis enseignante en lycée agricole.

«Fille d'agriculteur, j'ai toujours été sous le charme des grosses

machines ! Après 20 ans d'enseignement pur, je consacre 50% à l'enseignement et 50% à l'inspection. C'est un bon équilibre qui me permet de garder un contact avec le terrain. Mes nouvelles missions, au-delà de l'inspection pure d'enseignant, m'amènent à travailler sur la refonte des référentiels, sur les sujets d'examens mais aussi sur la mise en place de la formation continue. Actuellement, je participe à un groupe de réflexion sur la mise en place d'un réseau des établissements viticoles. Je milite pour une meilleure connaissance des diplômés de l'agroéquipement. Les métiers qui en découlent ont beaucoup évolué, la mécanisation, l'ergonomie des matériels permet à tous de s'intégrer, garçons et filles. On travaille avec du matériel de pointe en termes de nouvelles technologies. C'est un secteur où l'on connaît une insertion de 100% des diplômés que ce soit chez les constructeurs, les concessionnaires ou les utilisateurs avec une très grande variété de métiers.»



Un large
éventail de
formations

Des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés

L'enseignement agricole, qui prépare les jeunes à des métiers porteurs de sens, est de plus en plus attractif. Avec plus de 215 000 élèves, étudiants et apprentis, l'année 2023-2024 est marquée par une augmentation globale du nombre de jeunes qui suivent une formation de l'enseignement agricole, de la 4^{ème} aux diplômes d'ingénieur et de vétérinaire, en formation initiale scolaire ou par la voie de l'apprentissage.

Plus de 198 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés de la 4^{ème} au BTSA dans un établissement de l'enseignement agricole technique. Le nombre d'apprentis, présents en majorité dans les établissements publics, a plus que doublé entre 1995 et 2023, passant de 18 000 à près de 45 000.

Les établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage ont aussi connu une forte croissance de leurs effectifs, avec un triplement du nombre d'étudiants et d'apprentis depuis 1975. En 2023-2024, près de 20 000 étudiants et apprentis suivent des formations dans l'enseignement supérieur agricole, dont 16 700 en cursus de référence.

Les établissements publics de l'enseignement agricole accueillent 44%

des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement technique et 58% des étudiants et apprentis du supérieur.

Les femmes représentent 44% des élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole. Elles représentent les deux tiers des étudiants des établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage alors qu'elles ne représentaient que 20% des effectifs en 1975. Leur part augmente également dans l'apprentissage (23% en 2023), bien qu'elle soit moindre que pour la voie scolaire (49%).

Un recrutement post-bac dans les écoles nationales vétérinaires a été rendu possible depuis 2021. Les lauréats de ce concours post-bac ont permis de renforcer la diversité de milieux sociaux et géographiques des écoles.

En outre, les établissements de l'enseignement agricole participent à l'inclusion scolaire des jeunes à besoins éducatifs particuliers. En 2022-2023, 4 669 élèves en situation de handicap ont bénéficié d'une aide humaine de l'enseignement agricole technique fournie par plus de 1 600 auxiliaires de vie scolaire (AVS) en poste dans les établissements. Un plan d'action national a été établi pour faciliter l'inclusion scolaire de

ces élèves en professionnalisant les personnels avec un programme de formation dédié, en facilitant l'appui aux établissements et aux autorités et en améliorant la qualité des apprentissages.

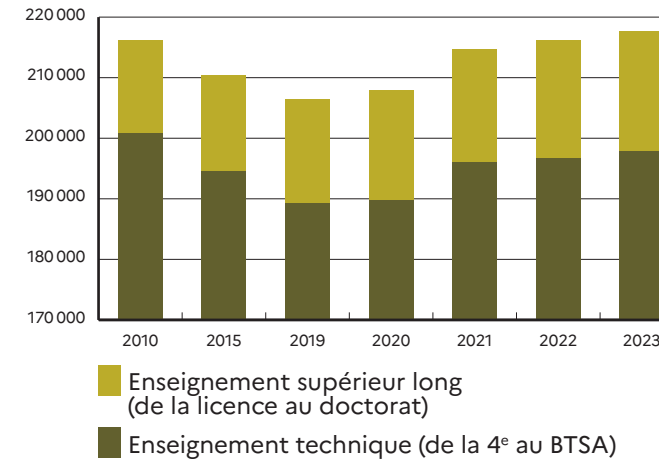
L'INTERNAT, FACTEUR DE RÉUSSITE

L'enseignement agricole technique se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements : 56% des élèves de la 4^{ème} au bac sont internes. Selon le rapport de l'Observatoire international de la violence à l'école, l'efficacité scolaire des internes est sensiblement plus élevée et le nombre d'heures consacrées au travail scolaire plus important par rapport aux externes. Les internes s'estiment par ailleurs plus à l'aise au lycée.

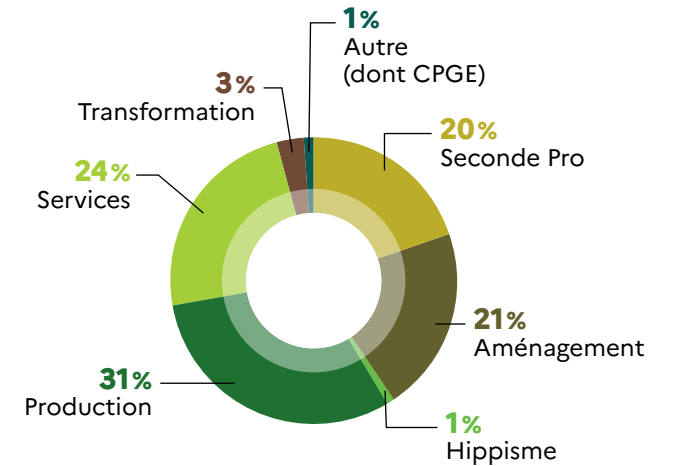
L'internat est propice à la socialisation et à l'apprentissage du vivre ensemble. Les établissements offrent une vie riche en projets et en actions citoyennes, culturelles et sportives, développant ainsi un sentiment plus important d'appartenance et de bien-être dans l'établissement.

Les établissements d'enseignement agricole ont fait de l'internat un atout et un facteur d'attractivité, en mettant en avant le rôle qu'il joue dans la construction de l'individu et son intégration sociale.

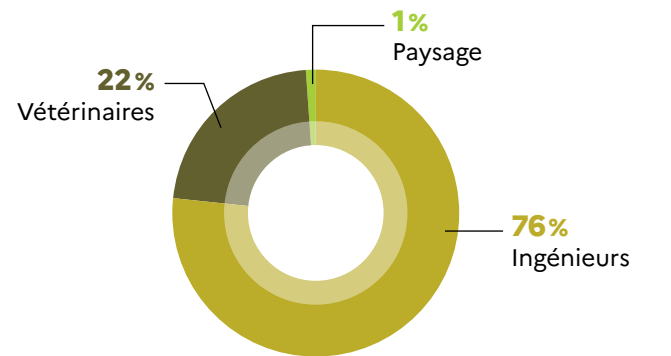
ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE, DE LA 4^{ème} AU DOCTORAT



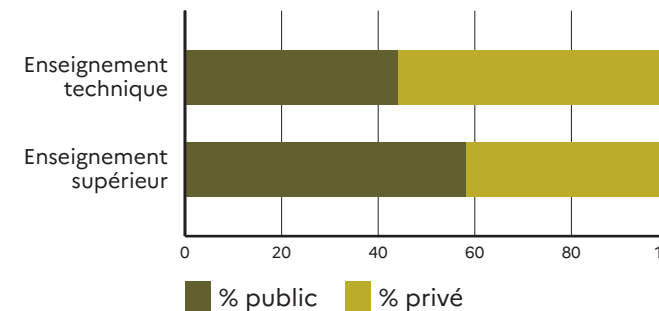
RÉPARTITION DES EFFECTIFS DES FILIÈRES PROFESSIONNELLES DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS AU SEIN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



RÉPARTITION DES EFFECTIFS ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ



La formation par voie scolaire

À la rentrée scolaire 2023-2024, l'enseignement agricole technique, qui offre des formations de la 4^e au BTSa, compte près de 154 000 élèves et étudiants par la voie scolaire. La part des femmes a régulièrement augmenté au fil du temps pour représenter la moitié des effectifs depuis une dizaine d'années.

Les établissements de l'enseignement agricole technique agricole offrent des formations professionnelles mais également des formations générales et technologiques. Hors effectifs des classes de 4^e et 3^e, les formations professionnelles représentent 84% des effectifs de l'enseignement agricole technique (CAP agricole, bac professionnel, BTSa) et le bac général et technologique 16%.

L'enseignement professionnel est ainsi constitutif de l'identité de l'enseignement agricole qui regroupe 15% des effectifs de la voie professionnelle en France alors qu'il représente un peu moins de 3% des effectifs scolarisés de la 4^e au BTSa.

Parmi les apprenants de la voie professionnelle, 31% se forment dans le secteur de la production agricole, 24% dans celui des services en milieu rural, 21% dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection

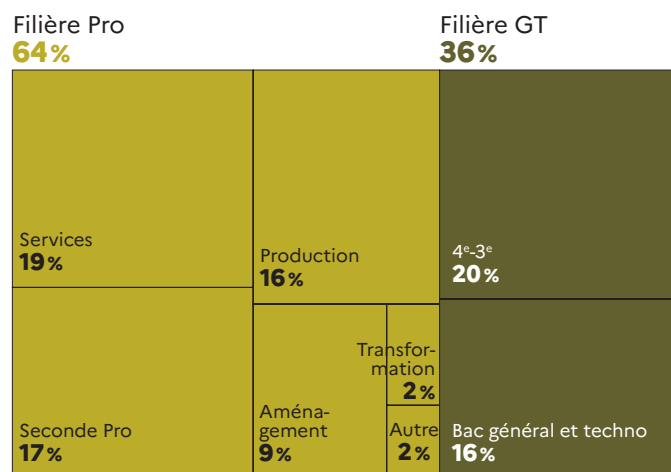
de l'environnement et 3% dans celui de la transformation alimentaire. Enfin, 20% de ces apprenants sont en seconde professionnelle et n'ont pas encore choisi une filière.

Dans le détail, le bac professionnel (de la 2^{de} à la terminale) concentre près de la moitié des élèves de l'enseignement agricole technique (45%), le bac général et technologique 16%, le CAPa 9% et les classes de collège (4^e et 3^e) 20%. L'enseignement supérieur court, dont les formations sont

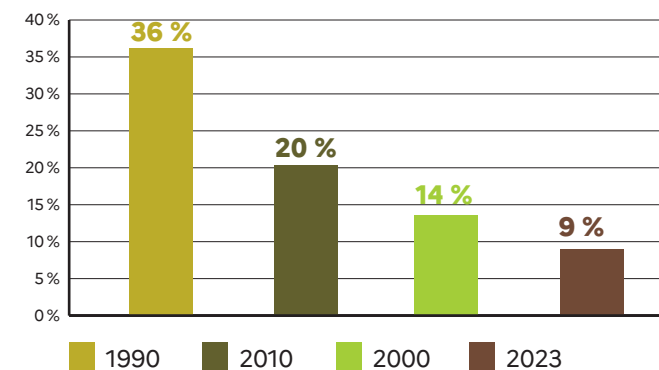
délivrées au sein des établissements de l'enseignement technique, représente 10% des effectifs, essentiellement en BTSa (0,4% sont par ailleurs issus des classes préparatoires).

L'origine socioprofessionnelle des élèves de l'enseignement agricole est aujourd'hui plus diversifiée que par le passé. Alors qu'en 1990, près de quatre élèves sur dix étaient enfants d'agriculteurs ou de salariés agricoles, elle se stabilise autour de 9% des élèves en 2023.

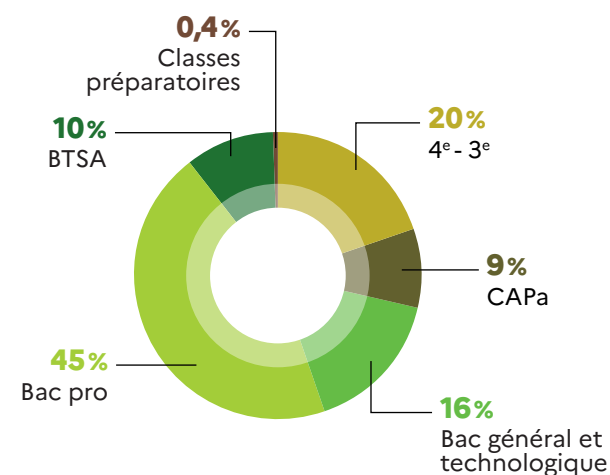
LA RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES CHAMPS PROFESSIONNELS DE FORMATION À LA RENTRÉE 2023



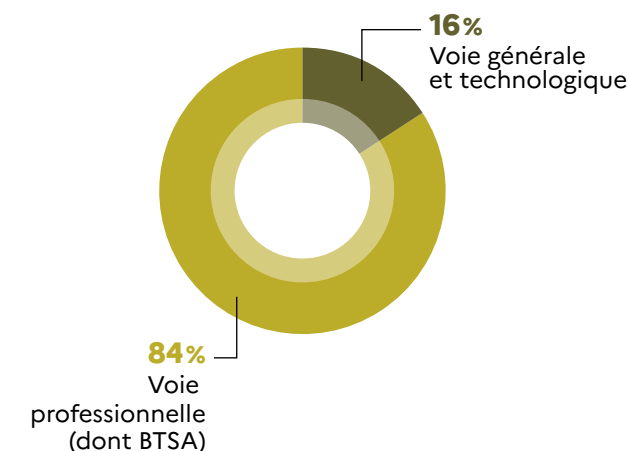
ÉVOLUTION DE LA PART D'ÉLÈVES ISSUS DU MILIEU AGRICOLE



RÉPARTITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS PAR FILIÈRE



RÉPARTITION DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS PAR VOIE DE FORMATION (hors collège)



La formation par apprentissage

L'apprentissage permet de développer des compétences professionnelles tout en préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail.

La voie de l'apprentissage est particulièrement dynamique ces dernières années : sur les 5 dernières années, le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a progressé de près de 50%. En 2023-2024, l'enseignement agricole forme plus de 48 000 apprentis, dont 45 000 dans les centres de formation pour apprentis (CFA) de l'enseignement technique et plus de 3 300 dans l'enseignement supérieur. Ainsi, selon les dernières données nationales disponibles, l'enseignement agricole technique comptait plus de 7% des apprentis en France sur les tranches d'âge correspondantes alors qu'il représente environ 3% des effectifs scolarisés.

Quatre niveaux de formation croissants peuvent être distingués : au sein des CFA de l'enseignement agricole technique, 27% des apprentis sont en formation de niveau 5 (CAPa et BPA), 39% préparent un diplôme de niveau 4 (bac pro et équivalent) et 27% un diplôme de niveau 3 (BTSA et équivalent). Par ailleurs, 7% des apprentis suivent leur formation au

sein d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole (niveaux 1 et 2).

Au sein de l'enseignement technique, le secteur de la production agricole accueille à lui seul 43% des apprentis de l'enseignement agricole. 37% des jeunes en apprentissage se préparent aux métiers de l'aménagement des espaces et 10% aux services à la personne. Seulement 2% des apprentis se forment dans la filière agroalimentaire. Enfin, 6% sont en seconde professionnelle. Dans l'enseignement supérieur, l'essentiel des apprentis se destinent à être ingénieurs.

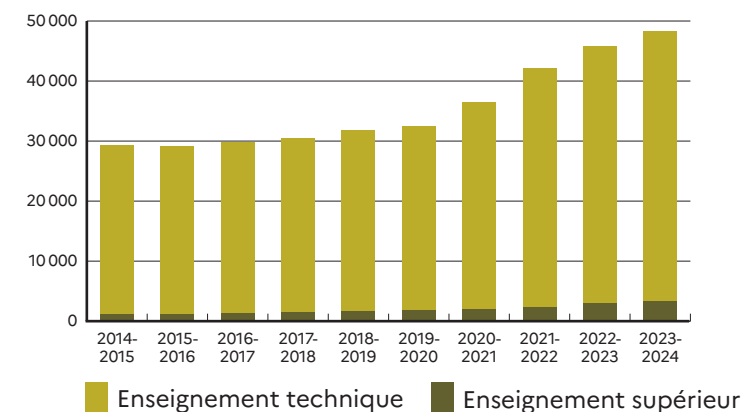
La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a substantiellement modifié la formation professionnelle (formation professionnelle continue et apprentissage).

Elle a en particulier réformé la gouvernance et le financement de l'apprentissage en plaçant les branches professionnelles au cœur du système, en responsabilité d'apprécier leurs besoins et d'insérer les individus formés. La loi a confié de nouvelles missions aux centres de formation d'apprentis (CFA), désormais organismes de formation détenteurs d'une

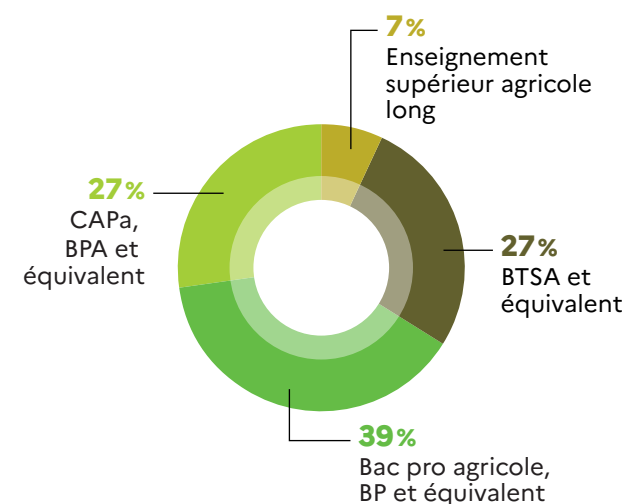
certification qualité à l'instar de la formation professionnelle continue, à compter du 1^{er} janvier 2022. Elle a également ouvert l'apprentissage jusqu'à 30 ans et institué un système de financement plus simple et plus incitatif afin de répondre aux besoins de qualifications et d'attractivité des secteurs professionnels.

C'est une opportunité pour l'enseignement agricole qui peut se prévaloir d'une solide expérience et d'une véritable culture de l'accueil et de l'accompagnement individualisé des jeunes. L'objectif est de mobiliser la voie de l'apprentissage aux côtés de la voie scolaire pour favoriser le renouvellement des générations en agriculture.

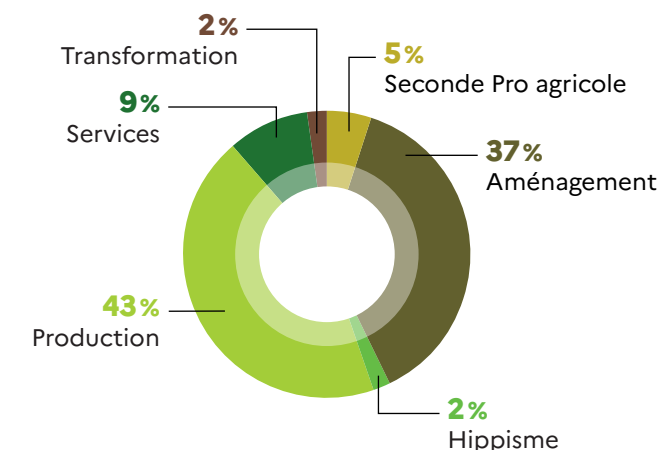
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS D'APPRENTIS SELON LE NIVEAU DE FORMATION



RÉPARTITION DES APPRENTIS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PAR SECTEUR PROFESSIONNEL DE FORMATION



La formation professionnelle continue pour développer ses compétences tout au long de la vie

La formation professionnelle continue (FPC) s'adresse aux salariés, aux travailleurs indépendants comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent acquérir ou conforter leurs compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer l'accès, le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser ou de diversifier les parcours professionnels.

En 2022, l'enseignement agricole a délivré 13,1 millions d'heures-stagiaires dans le cadre de la formation professionnelle continue, en majorité dans des établissements publics.

Les formations certifiantes ou professionnalisantes ont été suivies par la moitié des stagiaires (52%). Les formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre à finalité professionnelle ont réuni 40% des stagiaires, en hausse de 10 points par rapport à l'année passée, et l'essentiel du volume horaire (81% des heures stagiaires). Enfin, 8% des stagiaires ont bénéficié de prestations d'orientation ou d'accompagnement vers l'emploi, la reconversion ou la reconnaissance des acquis de l'expérience.

Avec près de 3 millions d'heures-stagiaires délivrées, le Brevet professionnel « Responsable d'exploitation agricole » est le diplôme phare du secteur. Il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture.

La loi du 5 septembre 2018 a notamment réformé l'accès à la formation professionnelle continue, en particulier au travers de la monétisation du compte personnel de formation (CPF) et d'une simplification de l'accès à ce dernier pour l'ensemble des salariés du secteur privé et les demandeurs d'emploi, via l'application moncompteformation.gouv.fr. Le CPF permet d'accéder aux diplômes et titres du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en totalité ou par blocs de compétences, ainsi qu'aux formations réglementées, enregistrées respectivement dans le répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) et dans le répertoire spécifique des certifications et des habilitations (RSCH).

NOMBRE DE STAGIAIRES, D'HEURES STAGIAIRE ET PART DES FEMMES

Nombre de stagiaires

113 697

dont **38%** de femmes

Nombre d'heures

13,1 millions

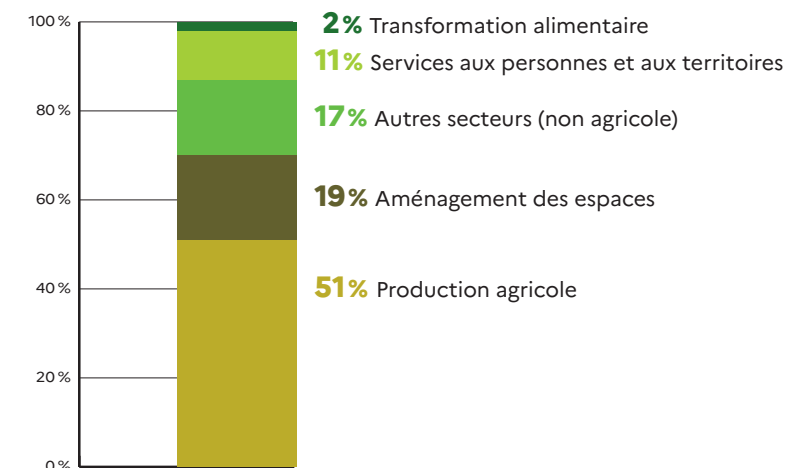
dont **46%** pour les femmes

Moyenne d'heures par stagiaire

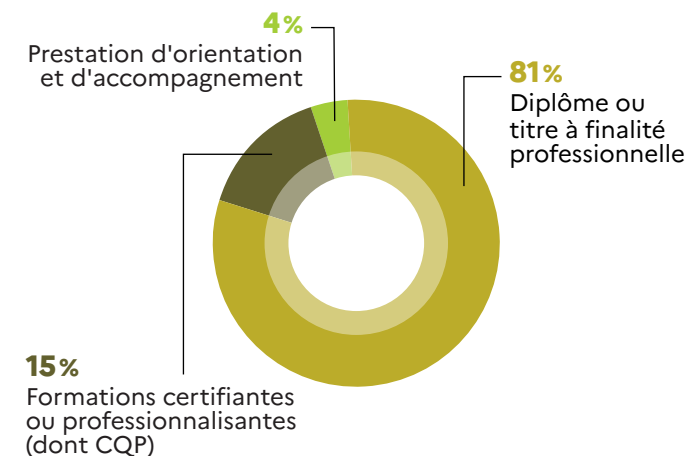
115

identique entre les femmes et les hommes

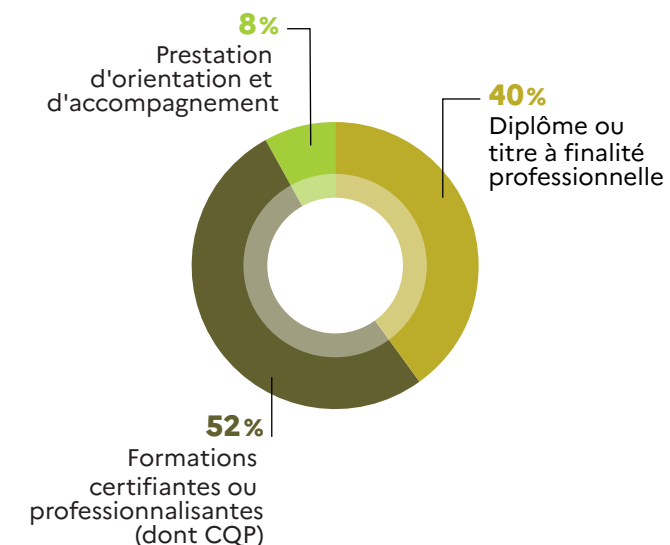
RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES-STAGIAIRES



RÉPARTITION DU NOMBRE D'HEURES STAGIAIRE SUIVANT LE SECTEUR PROFESSIONNEL DES FORMATIONS



RÉPARTITION DES EFFECTIFS



David Gardelle

Directeur CFPPA Ariège-Comminges et du CFAA Piémont-Pyrénées

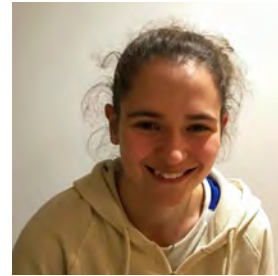


Après 10 ans de professorat en lycée professionnel dans les rangs de l'Éducation nationale en Île-de-France, David a rejoint l'enseignement agricole en 2006. D'abord directeur de CFA, il prend la direction du CFPPA Ariège-Comminges en 2008.

« Mon objectif était clair : travailler pour les Pyrénées ! La diversité des missions de l'enseignement agricole m'offrait cette possibilité. En 14 ans, le CFPPA est passé de la TPE à la PME ! Oui, nous sommes bien une entreprise au sein d'un EPL ! Notre développement s'appuie sur une structuration des équipes au service de l'ingénierie de formation. Notre image, nos supports de formations, nos savoir-faire sont reconnus sur les territoires par les professionnels et nos clients mais nous sommes entrés dans un champ concurrentiel très fort... Notre métier a beaucoup évolué. Le face-à-face pédagogique laisse place, peu à peu, à un mix présentiel/distanciel qui s'est accéléré avec la crise sanitaire. Cela engendre une évolution des compétences des formateurs, qui doivent accompagner des publics très différents, individualiser les parcours et être capables de produire et/ou d'utiliser des outils numériques. »

Marine Huberty

Élève en 1^{re} bac pro Forêt au lycée de Beaune-la-Rolande



En fin de 3^e Marine s'inscrit en 2^{de} générale.

« Très rapidement j'ai senti que ce n'était pas ce que je souhaitais. Effectivement depuis toute petite j'aime la forêt. Mon père est conducteur d'engins forestiers et j'ai toujours su que c'était ce que je voulais faire. J'ai cherché

un établissement et l'année suivante, j'ai pu m'inscrire en 1^{re} bac pro forêt. Je suis la seule fille dans la classe car ces formations et ces métiers souffrent encore de stéréotypes. Mais vraiment si c'est ce que l'on veut faire, il faut oser et ne pas se poser de questions ! Souvent les gens sont surpris lorsque j'explique mon futur métier mais très rapidement, ils me soutiennent dans ce choix. Dans mon lycée nous ne sommes pas très nombreux et c'est agréable car tout le monde se connaît. En classe on est en petit effectif et bien encadré. Moi ce que j'aime c'est être sur le terrain. Je sais que je me dirigerai dans un métier où tout se passe en forêt. Je vais bientôt commencer un stage de 5 semaines. Cela va me permettre de découvrir différents métiers. Il est aussi prévu que je parte en stage en Pologne, si la crise sanitaire le permet. Cela me permettra de découvrir des techniques qui ne sont pas forcément utilisées chez nous. Après mon bac, je continuerai en BTSA gestion forestière et peut être après en licence professionnelle. »

Baptiste Carrouché

Directeur de la Ferme la Tremblaye - BTSA Production Animales - Ingénieur à Bordeaux Sciences Agro



Après un bac technologique STAV Baptiste hésite entre BTSA et classe préparatoire aux grandes écoles. Il choisit le BTSA plus concret avant de passer le concours d'ingénieur par apprentissage.

« Je ne suis pas issu du monde agricole, mais je me suis très

tôt investi dans tout ce qui pouvait avoir un lien avec l'élevage. Pendant mon BTSA, j'ai suivi la formation de Bordeaux Sciences Agro pour le concours par apprentissage. Je me suis orienté dans la filière : reprise, création, management d'entreprise de productions agricoles. J'ai été 3 ans dans la même ferme avec une première année consacrée à l'observation et de la mise en pratique, puis je suis devenu responsable d'élevage : je manageais 8 personnes, j'avais la responsabilité de deux élevages et j'ai animé la nouvelle stratégie d'entreprise. L'apprentissage ne s'adresse pas qu'aux diplômés professionnels, il permet d'avoir des gens opérationnels dès l'obtention du diplôme quel qu'en soit le niveau. Mixer la théorie de l'école et la pratique du terrain permet de voir tous les aspects du métier. La co-habitation entre étudiants et apprentis permet de casser les idées reçues du type « apprenti = jeune qui ne peut pas faire d'études ». Elle crée des apports mutuels entre étudiant plus qualifié sur tout ce qui est théorie et apprenti habitué à se confronter à des cas concrets. L'apprentissage, tout le monde y gagne ! »

Anne-Louise Pons

Élève en terminale STAV au lycée Frantz Stock



La première générale n'ayant pas répondu à ses attentes, Anne-Louise décide de redoubler en 1^{re} STAV.

« Je souhaitais faire des sciences, être en lien avec la nature, le vivant. Je suis allée aux portes ouvertes de mon futur lycée et l'accueil qui m'a été fait m'a tout de suite

séduite. Il y a des idées toutes faites sur les bacs techno, souvent négatives... Alors que ce sont des voies qui ouvrent plein de portes et laissent une grande liberté de choix. J'adore ce que je fais et la façon dont je le fais. Beaucoup de sciences, ma matière favorite en lien avec le vivant, l'étude des territoires, et beaucoup de stages en France et à l'étranger dans des secteurs très différents mais tous extrêmement formateurs. Je suis partie en Espagne dans une crèche mais je suis également allée en Corrèze chez un éleveur bovin. Cela permet d'affiner ses choix, d'acquiescer de l'autonomie. J'apprécie l'esprit de groupe qui règne : on fonctionne tous ensemble, on s'écoute, on se nourrit de nos différences... Je pense m'orienter pour devenir ingénieur en recherche et développement dans le secteur agroalimentaire. J'hésite entre suivre un parcours avec apprentissage en BTSA puis école d'ingénieur ou entrer dès le bac en école d'ingénieur. Le cursus que je suis me permet d'avoir le choix. Ce sera une décision mûrement réfléchie grâce aux possibilités de contact en amont qui nous sont données pendant la formation et qui correspondra vraiment à ma personnalité. »

Témoignages

Guillaume Rimaud

Étudiant à l'ISARA Lyon



Guillaume est étudiant en dernière année à l'ISARA. Dans quelques mois il sera ingénieur diplômé en agronomie et reprendra la ferme familiale.

«J'ai toujours eu en tête l'hypothèse de reprendre la ferme de mes parents. J'ai souhaité faire un bac scientifique dans

un établissement agricole pour avoir la possibilité de suivre des cours spécialisés en agronomie écologie. Ma passion s'est vue confirmée et mon projet s'affiné. J'ai poursuivi sur une formation d'ingénieur en agronomie pour approfondir mes connaissances et avoir une vision large du secteur. J'ai aimé les stages en exploitation et la complémentarité de la formation entre technique et pratique. Aujourd'hui je travaille au développement et à la commercialisation d'un produit transformé sur la ferme, directement à partir de nos productions laitières, de la crème glacée artisanale. L'objectif de ce projet est de pérenniser l'activité de l'entreprise familiale. Cette glace sera entièrement issue de notre production et distribuée directement aux consommateurs en circuits courts. Voilà ma mission, m'installer en poly-culture élevage sur la ferme familiale et renforcer la proximité entre le monde agricole et les consommateurs. Un projet qui s'inscrit pour l'avenir car l'alimentation sera toujours une nécessité. Avoir fait le choix de l'enseignement agricole n'implique pas forcément de devenir agriculteur, c'est simplement emprunter une voie d'excellence avec une riche diversité de métiers à la clé.»

Oxana Denoo

2^e année BTSA Anabiotec en apprentissage - CFA RAP PACA au lycée agricole François Pétrarque



Bac général scientifique en poche, Oxana s'interroge. Doit-elle entrer dans une école d'ingénieurs renommée ou s'inscrire en BTSA en apprentissage et être tout de suite en contact avec le monde professionnel ? Elle choisit de s'inscrire en BTSA

Analyses agricoles, biologiques et bio-technologiques (Anabiotec) et ne le regrette pas.

«Cette immersion dans le monde du travail m'a permis de me rassurer quant à la pertinence de mon choix. Dans une entreprise, on est le maillon d'une chaîne, ce qui permet de découvrir une grande diversité de métiers. C'est très intéressant car c'est difficile à 18 ans de choisir ce que l'on va faire sans connaître le monde professionnel. Il y a une grande diversité de modules et les échanges avec les enseignants qui sont aussi des professionnels permettent de découvrir de nombreuses voies. On peut s'orienter vers la biologie, l'agroalimentaire, la R&D mais aussi le nucléaire, les instituts de recherche... Les contenus des modules sont adaptés aux territoires d'implantation des centres de formation. La formation Anabiotec permet un large choix de métiers. Après le BTSA, je continuerai en alternance en licence pro bio-industrie et biotechnologie. À terme, je souhaite travailler dans une industrie qui utilise les biotechnologies dans une démarche d'économie circulaire. Il faut que produire en recyclant deviennent plus rentable !»



De bons
résultats
aux examens
et une insertion
professionnelle
réussie

Une pluralité de voies d'accès aux diplômes

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a délivré près de 48 000 diplômes à la session 2023, allant du certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPa) au brevet de technicien supérieur agricole (BTSA).

Trois possibilités sont offertes aux candidats pour acquérir ces diplômes :

- la voie des examens, empruntée par 90% des diplômés, majoritairement des élèves et des apprentis ;
- l'acquisition d'unités capitalisables, choisie par environ 10% des diplômés et destinée aux adultes et aux apprentis ;
- la validation des acquis de l'expérience, qui a concerné moins de 1% des diplômés.

Les spécificités de l'enseignement agricole lui permettent de disposer de bons taux de réussite aux examens, plus élevés qu'au sein de l'Éducation nationale. Pour la quasi totalité des diplômes délivrés, le taux de réussite à l'examen est supérieur à 80% depuis 2011, avec néanmoins des différences selon les diplômes et le statut des candidats.

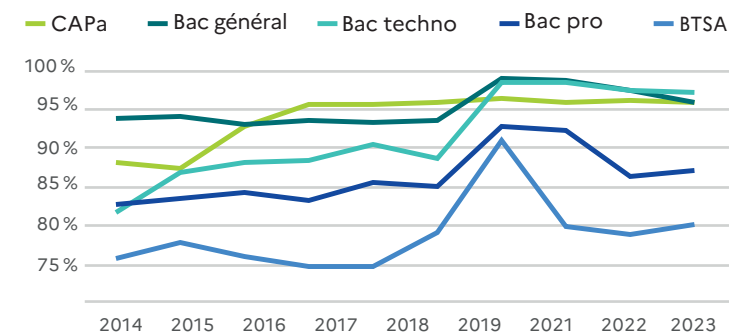
Le baccalauréat professionnel agricole se prépare désormais en trois ans (de la 2^{de} professionnelle à la terminale) et le Brevet d'études professionnelles agricole (BEPA) s'obtient en contrôle continu au cours de cette formation.

Parmi ces diplômés 2023, près de 28 000 ont obtenu un baccalauréat. La majorité d'entre eux ont préparé un bac professionnel (21 300), dont la part parmi l'ensemble des diplômés a fortement augmenté ces dernières années, passant de 25% en 2011 à 45% en 2023. Près de 5 000 élèves ont obtenu un bac technologique (10%) et plus de 1 600 un bac général (3%). Aux côtés de ces bacheliers, 25% des diplômés ont obtenu un BTSA et 17% un CAPa.

Les poursuites ou reprises d'études vers des diplômes du niveau supérieur sont fréquentes. Selon la dernière étude disponible (2021), 61% des élèves et apprentis diplômés du bac professionnel de l'enseignement agricole ont poursuivi ou repris leurs études, dont près de la moitié vers un BTSA de l'enseignement agricole.

Afin de répondre au défi démographique de la population vétérinaire, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire diversifie les voies d'accès aux écoles vétérinaires. Dans cette optique, un accès post-bac dans les écoles nationales vétérinaires publiques (ENV) a été ouvert dès la rentrée 2021 et a permis d'élargir la base sociale et territoriale de recrutement. En complément, l'année 2022 a vu le lancement d'un plan pluriannuel de renforcement des ENV pour augmenter leur capacité d'accueil et l'ouverture d'une école vétérinaire privée d'intérêt général.

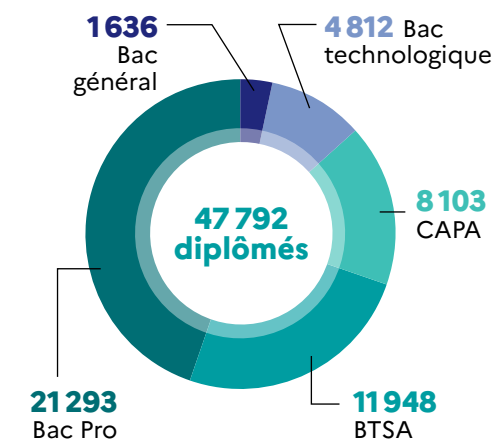
ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS



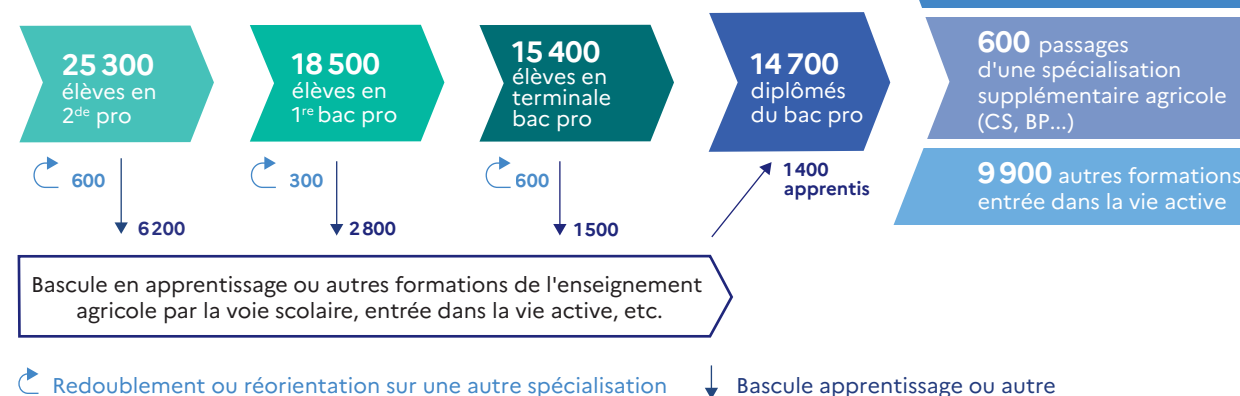
RÉSULTATS AU BACCALAURÉAT (SESSION 2023)

	Éducation nationale	Enseignement agricole
Bac professionnel	82,7 %	87,1 %
Bac technologique	89,8 %	97,1 %
Bac général	95,7 %	95,8 %

NOMBRE DE DIPLÔMÉS



PARCOURS DES ÉLÈVES ENTRÉS EN SECONDE PROFESSIONNELLE EN SEPTEMBRE 2017



Des parcours diversifiés pour une insertion professionnelle rapide des diplômés du CAP agricole au BTSA

L'enseignement agricole technique se distingue par des taux d'insertion professionnelle élevés, qui dépendent de plusieurs facteurs que sont le niveau du diplôme obtenu, la spécialité de formation, le genre et la voie de formation.

Plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est l'insertion professionnelle. Parmi les diplômés entrés dans la vie active, 76% des titulaires d'un CAP agricole, 84% des bacheliers et 92% des diplômés du BTSA sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme. En outre, l'élévation du niveau du diplôme obtenu réduit les disparités d'insertion entre les femmes et les hommes, même si elles existent toujours (plus de femmes en temps partiel et une moins bonne insertion).

Pour ce qui est du statut d'emploi des diplômés, des disparités existent selon le niveau de diplôme. Ainsi, les diplômés du BTSA sont

majoritairement en CDI (62% contre 46% pour les bacheliers et 38% pour les CAP agricoles). A l'inverse, 40% des titulaires d'un CAP agricole et 38% des bacheliers sont en CDD alors qu'ils ne sont que 21% chez les titulaires d'un BTSA.

Que ce soit pour le CAP agricole, le baccalauréat professionnel agricole ou le BTSA, les différentes spécialités proposées forment à des professions variées, dont certaines sont particulièrement porteuses d'emploi. Le taux net d'emploi (TNE) est particulièrement élevé pour les diplômés du BTSA « Génie des équipements agricoles » (99%) et « Agronomie – Productions végétales » (97%) ainsi que pour les diplômés du baccalauréat professionnel agricole « Agroéquipement » (96%) et « Aménagement paysagers » (95%).

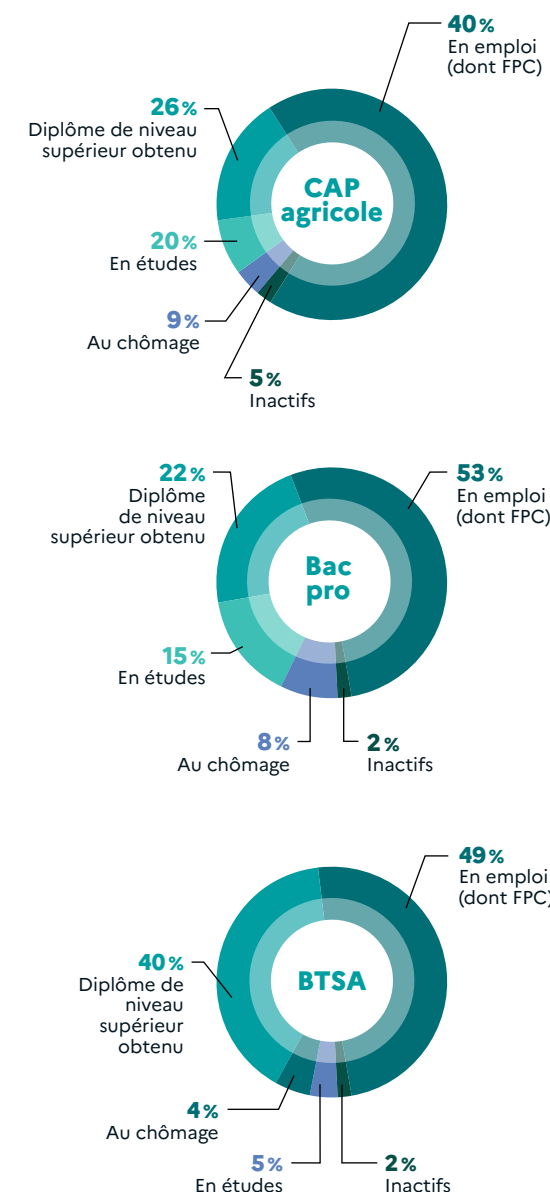
Enfin, la voie de formation s'avère déterminante pour l'insertion professionnelle : les diplômés par

apprentissage sont plus souvent en emploi que ceux issus de la voie scolaire, à diplôme et spécialité identiques. Ainsi, 83% des diplômés d'un bac professionnel par la voie scolaire sont en emploi 3 ans après son obtention contre 92% de ceux qui l'ont obtenu par apprentissage.

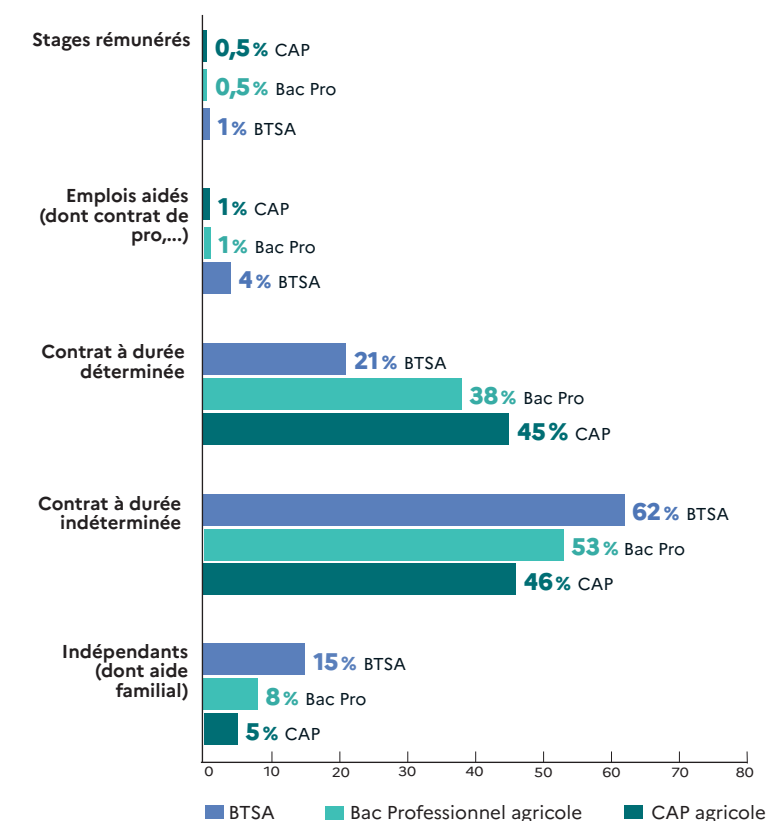
Parmi les diplômés, près de 6 sur 10 ont par ailleurs poursuivi leurs études au sein de l'enseignement agricole : 53% des titulaires du CAP agricole se sont orientés vers un baccalauréat professionnel agricole, 44% de ceux du bac pro agricole vers un BTSA et 52% des diplômés du BTSA vers une licence professionnelle.

Source page : Enquêtes sur le cheminement scolaire et professionnel des diplômés, Institut Agro Dijon (Eduter) MASA/DGER : diplômés du CAPA en 2019 interrogés en 2022, diplômés du bac pro en 2018 interrogés en 2021 et diplômés du BTSA en 2016 interrogés en 2018.

SITUATION DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME



STATUT D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DE LEUR DIPLÔME



TAUX NET D'EMPLOI TROIS ANS APRÈS L'OBTENTION DU DIPLÔME

	Femme	Homme	Total
CAP agricole	81%	81%	80,7%
Bac Professionnel agricole	84%	91%	87,3%
BTSA	88%	95%	92,3%

Des diplômés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage toujours très recherchés

Les établissements publics et privés de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage délivrent chaque année environ 2 800 diplômés d'ingénieur, 600 diplômés de vétérinaire, 60 diplômés de paysagiste et 150 diplômés de doctorat d'État.

Ces diplômés sont amenés à répondre aux défis actuels tels que l'alimentation durable, le développement des territoires, la santé et le bien-être des animaux, l'entretien des paysages, le service aux entreprises agricoles, etc.

Le taux net d'emploi des ingénieurs est de 94% un an après la sortie de l'école et ceux qui ont suivi leur cursus par la voie de l'apprentissage bénéficient d'une insertion professionnelle encore plus rapide et de conditions d'emploi (part de CDI et niveau de rémunération) plus favorables. La promotion d'ingénieurs 2021, diplômée à la suite de la crise sanitaire liée au Covid-19, présente une très bonne insertion professionnelle au regard des conditions dans lesquelles elle est entrée sur le marché du travail.

Si l'accès à l'emploi est comparable pour les hommes et les femmes, les femmes ont des conditions d'emploi moins favorables. Cela s'explique par les types de secteurs et les fonctions dans lesquels elles s'insèrent.

Plus de la moitié des diplômés travaillent dans l'industrie agroalimentaire, les sociétés de conseil et de services (dont bureaux d'études et d'ingénierie) et les organisations professionnelles agricoles. Les autres secteurs d'emploi sont notamment le commerce et la distribution, le développement, l'aménagement, l'environnement, le paysage et les infrastructures et réseaux, les productions agricoles, les administrations, l'agroéquipement, les industries autres qu'agroalimentaires (pharmaceutique, cosmétique, bois...), l'enseignement et la recherche...

Les fonctions exercées par les ingénieurs couvrent le conseil, l'animation, la recherche et développement, le commercial, la production agricole, forestière, paysagère ou

industrielle, la qualité, la certification, le marketing, l'approvisionnement et la logistique, l'enseignement et la recherche, l'informatique, etc.

La quasi-totalité des vétérinaires* entrés dans la vie active sont en emploi un an après leur sortie de l'école, et la moitié d'entre eux exercent en tant que vétérinaire pour animaux de compagnie.

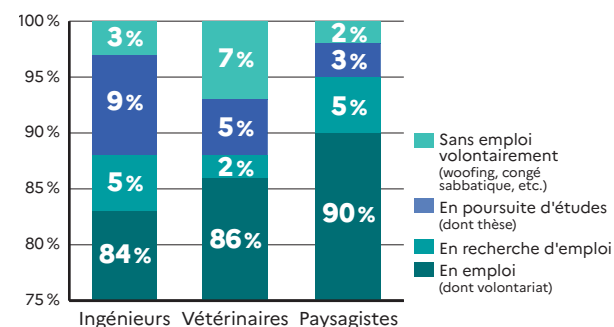
L'insertion professionnelle des paysagistes est généralement caractérisée par un taux d'entrepreneuriat plus important, dans le secteur de la conception et de l'aménagement paysager.

* Pour les vétérinaires, les diplômés enquêtés sont ceux ayant terminé leur 4^e année du cursus vétérinaire et obtenu le Diplôme d'études fondamentales vétérinaires. À la fin de la 5^e année du cursus, la quasi-totalité soutiennent avec succès leur thèse de doctorat vétérinaire.

Source :

Enquêtes exhaustives sur l'insertion professionnelle des diplômés des promotions 2021 réalisée en 2023 au sein des écoles relevant du MASA.

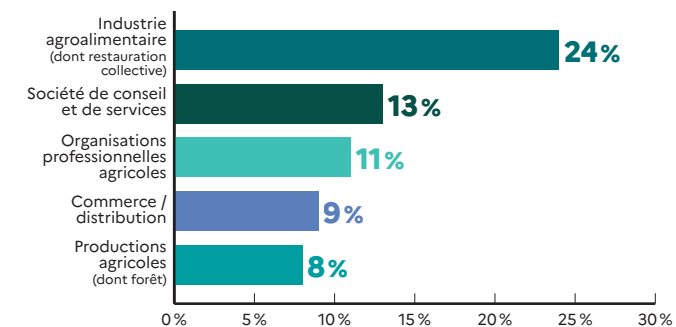
SITUATION DES DIPLÔMÉS 1 AN APRÈS LEUR SORTIE DE L'ÉCOLE



TAUX NET D'EMPLOI DES DIPLÔMÉS APRÈS 1 AN

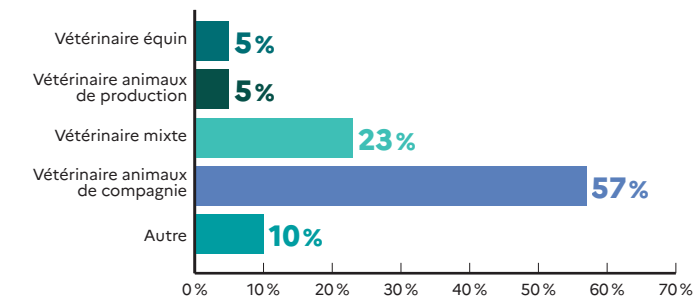
	Ingénieurs	Vétérinaires	Paysagistes
Femmes	94%	98%	93%
Hommes	95%	98%	97%
Ensemble	95%	98%	95%

LES 5 PREMIERS SECTEURS D'ACTIVITÉ DES INGÉNIEURS*

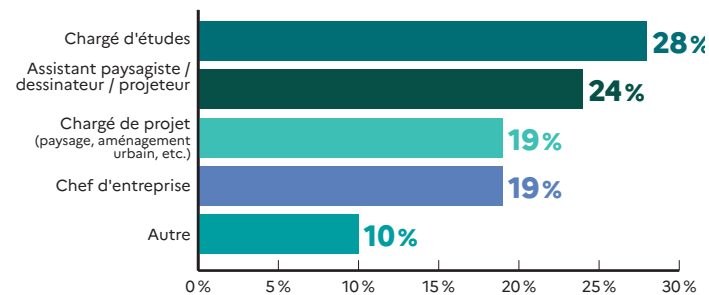


* Les autres secteurs d'emplois sont les autres industries (chimique, pharmaceutique, cosmétique, bois, BTP, ...), les bureaux d'études et d'ingénierie, l'administration, l'agroéquipement / agroéquipement, l'enseignement et la recherche, l'environnement / aménagement / paysage et urbanisme, les infrastructures et réseaux, etc.

FONCTIONS DES VÉTÉRINAIRES



FONCTIONS DES PAYSAGISTES DIPLÔMÉS D'ÉTAT*



* Considérant les faibles effectifs, les données relatives aux paysagistes incluent les diplômés des 4 écoles délivrant le DEP, dont celle relevant du ministère chargé de l'agriculture.

Aurore Legal

Terminale bac pro agroéquipement - MFR-CFA de La Rouvraie de Montauban de Bretagne

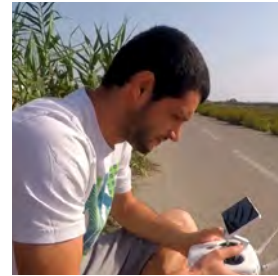


Bac général ES en poche, Aurore se réinterroge sur son projet professionnel. «Je savais que je voulais travailler dans l'agriculture et plus précisément dans tout ce qui touche le machinisme mais je pense que j'hésitais car cela est considéré souvent comme un métier «pour

les garçons», pourtant, depuis toujours j'accompagne mon père sur les machines... J'ai décidé de sauter le pas et je me suis inscrite en bac pro agroéquipement et vraiment je ne regrette pas ! Je suis en MFR donc en alternance entre l'établissement de formations et une entreprise. Dans l'enseignement agricole en général, il y a beaucoup de stages ou d'apprentissage. C'est la meilleure façon d'apprendre. Il y a une majorité de cours professionnels et surtout du concret ! Nous avons des formateurs qui sont des professionnels, qui sont proches de nous et qui vivent quotidiennement les mêmes situations. Je trouve qu'ils sont très accessibles. Je suis dans une entreprise de travaux agricoles et je découvre toutes les activités au rythme des saisons. Après mon bac, je ferai un BTS puis je souhaiterais être salariée et à terme, reprendre l'exploitation familiale. Je ne suis pas inquiète car dans ce secteur d'activité, l'insertion professionnelle est excellente. Et vraiment, ce que je vis aujourd'hui me conforte dans le fait que tous les métiers sont accessibles à tous : filles et garçons !»

Arthur Haddou

Animateur de contrat territorial - Bac technologique STAV BTSA Gemeau - Master Sciences de l'eau, eau et société



Arthur a découvert le domaine de l'eau lors de sa formation en bac technologique STAV.

«J'ai toujours été attiré par l'environnement, la faune, la flore. Après mon bac, j'ai fait un BTS Gestion et maîtrise de l'eau (Gemeau) puis une licence pro à la Sorbonne

et enfin un master Sciences de l'eau, eau et société à Montpellier (diplôme co-accrédité Montpellier SupAgo, AgroParisTech et Universités des sciences de Montpellier). Au départ, je voulais faire des études courtes mais je me suis trouvé dans un environnement où l'on a su m'intéresser et me redonner confiance en moi. Le BTS m'a donné une formation technique : apprendre à dépolluer l'eau, la rendre potable, faire des relevés... On prend conscience que la ressource en eau n'est pas inépuisable, que sa qualité et sa disponibilité sont très changeantes et soumises à des paramètres sur lesquels chacun peut agir. Ma réelle prise de conscience date des stages au Brésil, au Maroc et en Tunisie où on vit la rareté de cette ressource. J'ai apprécié d'être en contact avec le terrain et de se rendre compte des métiers que l'on pourra exercer. Aujourd'hui, je suis animateur de contrat territorial, je travaille sur les actions à mener pour améliorer la qualité de l'eau des rivières. Je suis employé là où j'ai effectué mon stage de fin d'études. L'insertion professionnelle est excellente dans ce secteur et ce quel que soit le niveau de diplôme.»

Laëtitia Coumau

BPREA Agricultrice élevage avicole - CFPPA à Sainte-Livrade sur Lot



La terre pour Laëtitia Coumau c'est toute sa vie.

«Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours eu une passion pour «nos» terres, notre terroir et le patrimoine familiale. A 6 ans je voulais reprendre la ferme pour en faire une ferme pédagogique mais, au lycée ne me sentant

pas les épaules pour me lancer seule, je me suis orientée en ingénierie mécanique et je suis devenue «calculateur aéronautique». En 2012, j'ai réalisé que ma terre me manquait. Je voulais offrir à mes enfants le cadre de vie que j'avais connu. Avec mon mari, ingénieur dans l'aéronautique, nous avons changé nos projets. Je suis devenue enseignante et nous avons entamé la rénovation de la maison sur l'exploitation. Nous avons commencé par le lancement de 4 chambres d'hôtes, afin d'assurer une stabilité financière et avancer sereinement dans notre parcours de reprise de l'entreprise agricole familiale. N'ayant pas de formation agricole, j'ai fait un «Brevet professionnel responsable d'entreprise agricole» (BPREA) afin d'avoir une culture générale agricole et de donner un cadre à mes démarches. Ayant peu d'affinité avec la grande culture céréalière, seul atelier de l'exploitation, j'ai créé mon projet autour de l'élevage avicole. Mon objectif : maîtriser la totalité de la chaîne de production de poulet de chair bio, des poussins de 1 jour jusqu'à l'abattage et la vente directe. En juillet 2021 je me suis installée comme agricultrice avec la dotation jeune agriculteur.»

Pierrick de Roover

Vétérinaire salarié à Lurcy-Lévis



Depuis 1 an, Pierrick est salarié d'un cabinet vétérinaire dans l'Ain. Il soigne des animaux d'élevage mais aussi les animaux de compagnie.

«Être salarié d'un cabinet quand on débute c'est vraiment très utile. Cela permet d'avoir un accompagnement,

de ne pas se retrouver seul pour gérer certaines situations qui peuvent s'avérer difficile pour un débutant. Depuis tout petit j'ai toujours eu un contact proche avec l'élevage et le milieu du soin, mon père étant éleveur et ma mère infirmière. Pour être vétérinaire, il ne suffit pas d'aimer les animaux. Les relations humaines sont aussi essentielles et diversifiées selon l'interlocuteur, éleveurs ou propriétaires d'un animal de compagnie. Exercer en clientèle mixte permet d'avoir des activités très variées et d'appréhender l'ensemble des domaines de la médecine vétérinaire. Durant la scolarité à l'école vétérinaire, nous avons de nombreux stages qui permettent de connaître les différents milieux d'exercice. C'est important pour découvrir, par exemple, la pratique rurale qui est souvent méconnue. Aujourd'hui je travaille 3h par jour au cabinet (chiens, chats...) et 6h en déplacement dans les élevages. Nous avons également des tours de garde pour répondre aux urgences. Avec ce métier, je me lève le matin sans savoir exactement de quoi sera faite ma journée mais en sachant que je serai utile.»

Valentin Naud

Bac pro CGEA - BTSA APV et Certificat de spécialisation



Après un bac professionnel spécialisé en grandes cultures et un BTSA en agronomie et production végétale, Valentin a souhaité se spécialiser. Peu satisfait du contenu de la licence professionnelle ou il s'était inscrit, il devient responsable de silo à grains.

Le projet de méthanisation que se met alors en place dans l'entreprise où il travaille l'intéresse et l'amène à s'inscrire en Certificat de spécialisation, responsable d'unité de méthanisation agricole.

« Le CFPPA de Laval proposait cette formation. Un an en apprentissage avec 12 semaines de formation réparties sur l'année. L'association des cours théoriques et de la formation pratique en entreprise m'a permis d'acquérir de bonnes bases en biologie et sur la réglementation entre autres. Le certificat de spécialisation est un vrai plus pour bien démarrer dans la vie professionnelle. Le BTSA permet déjà de trouver facilement un emploi, mais là c'est encore plus rapide ! Aujourd'hui je suis opérateur de méthanisation chargé de l'alimentation, de l'entretien et j'effectue des petites réparations. Je remplis également des tâches administratives. Dans un premier temps, je vais évoluer vers le poste de responsable de méthanisation. À plus long terme, je pense d'ici quelques années reprendre la ferme familiale qui est en céréales, noyers et élevage de porcs et j'aimerais y adjoindre une activité de méthanisation. »

Kevin Sicard

BTSA production animale - Licence pro Conseil en élevage
Aujourd'hui en cours d'installation à Melle



D'ici quelques mois, Kevin sera chef d'entreprise. Avec son associé, ils seront à la tête d'une exploitation agricole ovine de 700 brebis et de 253 hectares.

« Actuellement je suis formateur à mi temps en CFA et je prépare mon installation. J'ai toujours aimé les animaux et

le grand air. J'ai choisi la filière pro en 3^e un peu contre l'avis des enseignants et je n'ai pas regretté ce choix. Cela m'a permis d'être rapidement au contact de la profession. Par exemple, tous les concours faits avec le lycée m'ont permis de créer un réseau et je n'ai jamais manqué d'offres de stage ou d'emploi. Je compte garder le lien avec la transmission et la pédagogie en participant aux jurys d'examens, en proposant un partenariat au lycée pour que les élèves puissent venir faire des travaux pratiques dans mon exploitation. Les stages dans la formation, c'est un vrai plus ! Alors, dès que je serai installé, je me proposerai comme maître de stage. L'apport a été énorme pour moi avec des maîtres accueillants et très présents et je veux reproduire cela. Les liens avec les enseignants sont importants aussi. Je sais que si j'ai des problèmes lors de la mise en route de l'entreprise, je pourrai joindre mes anciens profs pour leur demander conseils et aide. Aujourd'hui, une ferme c'est une véritable entreprise mais, j'ai rencontré des profs passionnés qui ont su m'apporter ce qu'il fallait pour être opérationnel. »

Mathieu Bergerault

Ingénieur Paysagiste concepteur, Institut Agro
Rennes-Angers



Mathieu souhaitait être à la fois paysagiste et ingénieur.

« J'ai découvert le cursus que proposait l'école lors de l'exposition florale d'Angers 2014. Les échanges avec les étudiants m'ont donné envie, dès l'obtention de mon bac, de passer le concours d'entrée. Durant les 5 ans

de formation, j'ai particulièrement apprécié les contacts constants avec le milieu professionnel, que ce soit via les nombreux stages ou la vie associative très riche. Les associations de l'école nous permettent de nouer nos premiers contacts avec les professionnels de la filière, qui deviendront par la suite nos futurs collaborateurs. J'étais un peu inquiet pour mon 1^{er} stage en Irlande mais il m'a permis d'être rapidement intégré dans le monde professionnel tout en me familiarisant avec l'anglais. Aujourd'hui, je suis en CDI dans l'agence de paysage où j'ai effectué mon stage de fin d'études. Ce poste m'a été proposé avant l'obtention de mon diplôme. Malgré la crise sanitaire, nous sommes un grand nombre à avoir trouvé un poste dès la fin de notre scolarité. J'ai été très intéressé par le cursus scientifique qui permet de développer l'esprit de synthèse et l'intégration des notions de développement durable et de protection de l'environnement. Il y a une véritable prise en compte des besoins et des souhaits de la société d'aujourd'hui. »

Aurélié Sonnevillie

Ingénieure, cheffe d'exploitation



Aurélié hésite entre une classe préparatoire aux grandes écoles et une préparation intégrée dans une école d'ingénieur. Elle choisit la seconde possibilité qui lui permet de faire rapidement des stages et intègre L'Institut polytechnique UniLaSalle.

« Dès la deuxième année, je suis partie 6 mois au Canada. J'ai découvert d'autres façons de travailler, un milieu professionnel différent et je suis devenue bilingue français/anglais. J'ai fini ma scolarité en apprentissage avant d'entamer une année de spécialisation machinisme agricole à AgroSup Dijon. J'ai effectué un VIE de 2 ans en Belgique chez un constructeur. Ces différentes expériences tout au long de ma scolarité m'ont permis d'avoir toujours le choix entre de nombreuses propositions de stages ou d'emplois. Aujourd'hui je suis en reprise d'exploitation et en même temps chef de plaine pour une entreprise agroalimentaire avec comme mission l'optimisation des cultures et l'accompagnement des agriculteurs. J'ai aimé multiplier les expériences dans des secteurs différents (informatique, commerce, communication...). J'ai toujours réinvesti ce que j'avais vu précédemment dans mes différents emplois. Le socle de connaissances acquis durant les années de formation permet de rebondir et de s'adapter rapidement à un marché de l'emploi qui évolue. Il y a une grande diversité de débouchés qui fait qu'on ne finit pas forcément avec des bottes, sauf si on le souhaite ! »



Entre ancrage
territorial et
ouverture à
l'international

Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie, un atout pour les territoires

L'une des missions des établissements de l'enseignement agricole est de participer pleinement à l'animation et au développement des territoires dans leurs composantes sociale, économique, culturelle, sportive et environnementale. Dans ce cadre, le plan « Enseignement à produire autrement » (EPA2) conduit les établissements agricoles publics et privés à favoriser les transitions et l'agro-écologie dans leur territoire, en lien avec les acteurs du monde agricole, les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les associations.

Le plan EPA2 s'articule en 4 axes structurants pour la période 2020-2024 :

- encourager la parole et l'initiative des apprenants sur les questions des transitions et de l'agroécologie ;
- mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et poursuivre les transitions ;
- amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation ;

- développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes

Tous les acteurs de l'enseignement agricole sont mobilisés car la démarche agro-écologique induit des évolutions profondes en termes de méthodes pédagogiques pour développer chez les élèves les compétences nécessaires à l'appréhension des transitions à l'œuvre au sein du monde agricole et rural. Le plan EPA2 renforce ainsi la place donnée aux élèves et étudiants pour s'emparer eux-mêmes de la problématique des transitions agro-écologiques et en devenir des ambassadeurs. En parallèle, des formations adaptées à ces enjeux sont proposées aux personnels et des enseignants bénéficient de décharges pour coordonner les actions locales et déployer des plans locaux EPA2 dans chaque établissement.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques transforment leurs systèmes de production pour répondre aux enjeux des transitions. Des moyens spécifiques (décharges horaires d'enseignements

et financements nationaux) leurs permettent de mettre en place des projets innovants en impliquant les élèves et leurs partenaires locaux. À partir du 1^{er} février 2022, un nouveau financement du CASDAR à hauteur de 200 000 € a été octroyé à l'enseignement agricole pour accompagner 13 établissements pour abandonner l'usage du glyphosate dans des situations d'impasse technico-économique.

En parallèle, les référentiels de diplômes continuent d'être renouvelés pour intégrer les enjeux des transitions, de l'agroécologie et du bien-être animal. Les équipes éducatives et pédagogiques sont accompagnées et formées aux référentiels renouvelés.

Enfin, les établissements renforcent l'écoute des besoins des professionnels et du territoire. Ils sont fortement incités à construire des partenariats structurants (GIEE, etc.) pour activer à la fois le repérage et l'essaimage de pratiques innovantes chez leurs partenaires, notamment à travers le cycle d'événements des « Printemps des Transitions » organisés chaque année dans les établissements.

AXE 1

Encourager la parole et l'initiative des jeunes sur les questions de transitions et d'agroécologie

DÉMARCHES
ÉCORESPONSABLES

80% des établissements sont engagés

79 établissements publics

125 établissements privés

14 000 élèves impliqués

SCIENCES
PARTICIPATIVES

82% des établissements participent à des projets de sciences participatives

+ 9 000 élèves impliqués dans le public

11 000 élèves impliqués dans le privé

790 projets

AXE 2

Mobiliser la communauté éducative pour enseigner l'agroécologie et préparer aux transitions

RÉFÉRENTIELS DE
FORMATION REPENSÉS

100% des nouveaux référentiels de formation intègrent transitions, bien-être animal et agroécologie

Il s'agit de former les équipes éducatives et pédagogiques aux transitions et à l'agroécologie, concepts qu'ils auront à transmettre via les référentiels renouvelés.

FORMATIONS
TRANSITIONS ET
AGROÉCOLOGIE

60% des établissements les ont déployées

2 000 formations dans le public depuis 2020

590 agents formés en 2022-2023

1 000 formations dans le privé depuis 2020,

224 agents formés en 2022-2023

AXE 3

Amplifier la mobilisation des exploitations agricoles et ateliers technologiques comme support d'apprentissage, de démonstration et d'expérimentation

APPROVISIONNEMENT
DE LA CANTINE
DU LYCÉE

85% des lycées avec restauration collective sont en partie fournis par les produits de leur exploitation agricole

94% des lycées avec exploitation agricole impliquent leurs jeunes dans des projets agroécologiques

IMPLICATION
DES EXPLOITATIONS
AGRICLES DANS
LES TRANSITIONS
ET L'AGROÉCOLOGIE

+ 7 000 élèves impliqués

AXE 4

Développer l'animation dans les territoires et l'essaimage des pratiques innovantes

+ 1 000 PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS DU TERRITOIRE

71% des établissements impliqués

90% dans le public, 60% dans le privé

Les établissements s'impliquent avec les acteurs socio-économiques du territoire pour imaginer les nouvelles modalités de travail et de vie des territoires en lien avec les transitions.

DÉMARCHES
EGALIM

97% des établissements ont engagé des démarches EGALIM

- diagnostic gaspillage
- information aux convives,
- interdiction de plastiques
- diversification et végétarien

Des exploitations et des ateliers technologiques au service des transitions agroécologiques

L'enseignement agricole regroupe 192 exploitations, 31 ateliers technologiques agroalimentaires et 7 centres équestres qui s'étendent sur 19 000 hectares utiles.

Ces exploitations agricoles et ateliers technologiques assurent trois fonctions, indissociables et complémentaires :

- ils permettent de former en situation réelle les élèves, étudiants, apprentis et stagiaires ;
- ils contribuent au développement des territoires par leur rôle de démonstration vis-à-vis des professionnels ;
- ils participent à la mise en œuvre des politiques publiques grâce à l'innovation et l'expérimentation.

Les exploitations agricoles et ateliers technologiques sont des lieux privilégiés pour l'acquisition de compétences professionnelles, l'apprentissage du travail en équipe et le développement personnel. Ministages, travaux pratiques, suivi d'expérimentations et mise en œuvre de projets sont autant d'activités

qui permettent la construction des savoirs et savoir-faire. 4,5 millions d'heures de formation sont délivrées chaque année en lien avec les exploitations agricoles et ateliers technologiques.

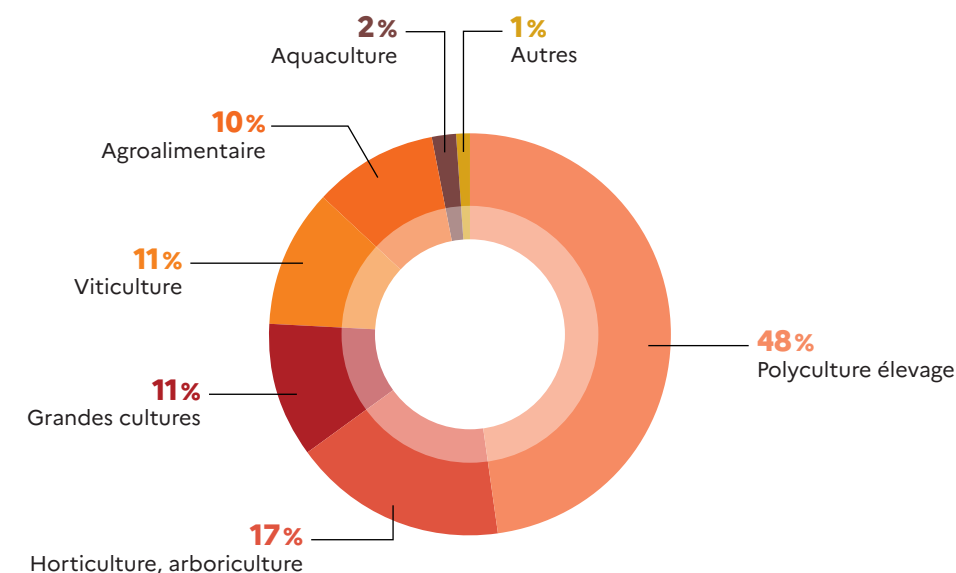
La moitié des exploitations agricoles est orientée vers la polyculture-élevage, 17% sont spécialisées dans l'horticulture - maraichage, 11% dans les grandes cultures et autant en vigne.

Dans le cadre du plan d'action «Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie» (dit EPA2), les exploitations agricoles et ateliers technologiques de l'enseignement agricole transforment leurs systèmes de production et d'alimentation pour allier performances économique, sociale et environnementale. Les établissements ont revu leurs projets d'exploitations sous l'angle d'une reconception de leurs systèmes vers l'agroécologie et la durabilité, à la suite d'une phase de diagnostics.

Les projets innovants d'expérimentation et de démonstration portés par ces exploitations et ateliers technologiques peuvent bénéficier de financements dans le cadre de différents appels à projets, programmes et dispositifs, notamment ceux du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR), piloté par la DGER.

La DGER mobilise ses réseaux thématiques, son dispositif national d'appui à l'enseignement agricole et ses services en région pour fédérer les initiatives des exploitations agricoles et des ateliers technologiques autour de projets communs, pour permettre l'intégration des innovations dans les formations initiales et continues et afin de renforcer les liens recherche-formation-développement indispensables pour le développement de l'agroécologie.

PRINCIPALE ORIENTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET ATELIERS TECHNOLOGIQUES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC



ATELIERS D'ÉLEVAGES AU SEIN DES EXPLOITATIONS*

63

Bovins lait

53

Bovins viande

48

Ovins

36

Équidés, caprins, lapins, escargots, gibiers

25

Porcins

31

Volailles

18

Abeilles

6

Poissons, conchyliculture

* une exploitation peut compter plusieurs ateliers

LES LABELS ET SIGNES DE QUALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC

72%

Exploitations ayant au moins un atelier conduit en agriculture biologique

31%

Exploitations intégralement conduites en agriculture biologique

47%

Exploitations avec un atelier de produits sous signes officiels de qualité et d'origine (hors AB)

48%

Exploitations certifiées « haute valeur environnementale »

Des activités sportives et culturelles pour le développement personnel des jeunes

L'insertion sociale des jeunes et des adultes en formation fait partie intégrante des missions de l'enseignement agricole. Il s'agit ainsi de promouvoir la prise de responsabilités et des valeurs telles que la rencontre de l'autre et le dépassement de soi.

Dans l'enseignement agricole, l'éducation physique et sportive va au-delà du seul enseignement obligatoire. L'ensemble de la communauté éducative s'emploie à faire vivre les associations sportives, les enseignements au choix des élèves et les sections sportives. Les activités proposées sont nombreuses, diversifiées et peuvent tenir compte des spécificités régionales ; pelote basque, yole ronde, ski de fond, et plongée sont autant d'exemples illustrant l'adaptation des établissements à leur territoire. À la rentrée 2023, 119 établissements proposent plus de 150 sections sportives, dont les trois quarts dans des établissements publics.

En permettant la préparation de diplômes professionnels dans le domaine du sport au sein de sections sportives biquilifiantes, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté

alimentaire participe à l'animation et au développement des territoires. Dans le paysage des sports pratiqués au sein de l'enseignement agricole, le rugby a une place particulière. De nombreux joueurs et joueuses internationaux du XV de France en sont issus et un championnat de France spécifique, le Trophée des lycées agricoles, est organisé chaque année. La Coupe du monde de rugby organisée en France en 2023 a permis de promouvoir les valeurs universelles de ce sport, partagée avec l'enseignement agricole, auprès de la jeune génération : l'engagement, la solidarité, le dépassement de soi et le partage. Les Jeux olympiques et paralympiques 2024 sont l'occasion de démontrer l'engagement de nos établissements dont plus qu'un quart sont labellisés « Génération 2024 ».

L'éducation sociale, artistique et culturelle est, quant à elle, mise en œuvre au travers d'un enseignement obligatoire spécifique, l'éducation socioculturelle, mais également d'activités d'animation sur les autres temps de vie scolaire. Les objectifs sont nombreux : permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances,

de rencontrer des artistes et des œuvres et de développer des pratiques artistiques en partenariat avec des professionnels de la culture.

Ces objectifs sont également poursuivis dans le cadre des autres temps de vie du jeune dans l'établissement, via notamment des Associations des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis (Alesa). Dirigées par les jeunes eux-mêmes, elles favorisent leur engagement citoyen et sont un pivot de l'éducation socioculturelle au sein des établissements.

De plus, chaque établissement a la possibilité de mettre en œuvre un enseignement facultatif intitulé « Pratiques culturelles et artistiques » à raison de 3 heures hebdomadaires. Cet enseignement est alors pris en compte dans la délivrance des diplômes.

Pour découvrir la diversité des projets socio-culturels conduits par les établissements agricoles et leurs enseignants, le réseau « Animation et développement Culturel » de la DGER s'est doté d'une lettre numérique trimestrielle, l'ADC (<http://education-socioculturelle.ensfea.fr/adc-lettre-info>).

RÉPARTITION DES SECTIONS SPORTIVES DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

45
Rugby

33
Activités de pleine nature et de montagne

21
Équitation

20
Football, futsal

14
Activités nautiques et aquatiques

12
Badminton, basket, volley-ball, handball, tennis

5
Athlétisme

2
Musculature

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE RUGBY DES LYCÉES AGRICOLES

5 000
Nombre de participants

40 %
Part des femmes

ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE ET ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE HORAIRE HEBDOMADAIRE

3h
d'éducation socioculturelle

2h
d'éducation physique et sportive

De futurs professionnels ouverts à l'international

L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe et au monde, conscients des enjeux internationaux et qui s'adaptent à un monde en évolution. Les élèves et étudiants sont ainsi encouragés à partir à l'étranger au moins une fois au cours de leur scolarité afin d'apporter une dimension européenne ou internationale à leur formation. Être confronté à une autre culture constitue un enrichissement du point de vue humain, culturel et linguistique. En outre, ces mobilités permettent l'acquisition ou le renforcement de compétences professionnelles pour une meilleure employabilité.

Les 1052 projets Erasmus+ (partenariats et mobilités) réalisés par les établissements agricoles durant la précédente période du programme entre 2014 et 2020 témoignent de la forte dynamique européenne de l'enseignement agricole. Elle se poursuit dans la nouvelle programmation 2021-2027 avec des thématiques prioritaires qui répondent aux enjeux majeurs de l'enseignement agricole : l'inclusion, la transition écologique, la transformation numérique et l'apprentissage de la citoyenneté européenne.

Alors que la dynamique de mobilités de l'enseignement agricole avait été impactée par la pandémie, les élèves, étudiants et apprentis de l'enseignement agricole renouent progressivement avec le niveau de référence des années précédentes qui s'élevait à environ 25000 mobilités par an.

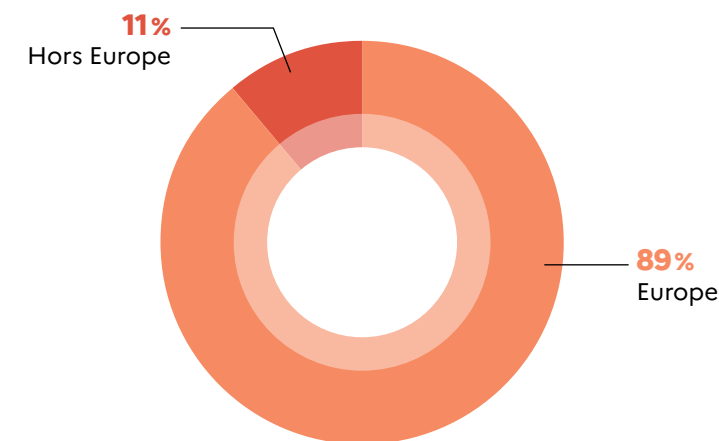
Ce contexte particulier de la pandémie a fait naître des projets numériques et des mobilités hybrides pour conserver les liens avec les partenaires européens et internationaux. Les 33 réseaux «Europe et International» de l'enseignement agricole, couvrant plus d'une centaine de pays, ont alors maintenu leurs partenariats par des moyens alternatifs et propices aux réflexions sur des coopérations durables qui se poursuivent aujourd'hui.

L'ouverture des élèves et étudiants passe également par les 146 sections européennes proposées par l'enseignement agricole en France (en anglais, espagnol et allemand) et les partenariats développés avec par exemple le programme de soutien aux projets inter-régionaux aux Caraïbes ou encore les programmes de coopération dans l'enseignement

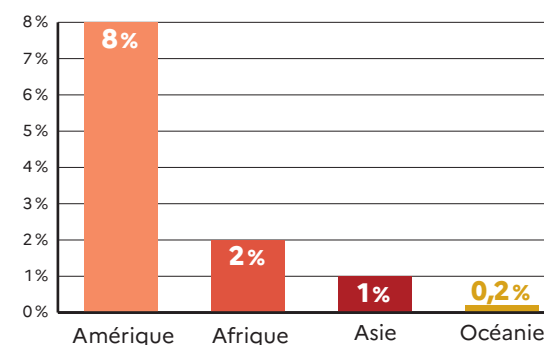
supérieur avec le Brésil et l'Argentine. L'Afrique reste également au cœur des actions des établissements, avec des nombreux partenariats.

L'enseignement agricole favorise également la construction à la citoyenneté européenne et internationale de ses élèves et leur contribution aux grands défis mondiaux grâce, entre autres, au prix Alimenterre sur les enjeux de l'agriculture et de l'alimentation, au Prix Hippocrène sur l'éducation à la citoyenneté européenne ou encore grâce à Agrochallenges, un serious game en cinq langues sur l'agroécologie.

MOBILITÉS INTERNATIONALES DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN 2022-2023



RÉPARTITION DES MOBILITÉS HORS EUROPE



CHIFFRES CLÉS SUR LES PARTENARIATS ET LES ÉCHANGES

22 000
mobilités en 2022-2023

89%
des mobilités sont européennes

6 500
jeunes accueillis dans l'enseignement agricole

+ de 100
pays partenaires

Témoignages

Aïla Tournier

Ancienne élève des lycées de Saint-Ismier et Montmorot
Bac technologique STAV - BTSA GPN



En seconde, Aïla entre en filière technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV).

«J'ai aussi suivi la section sport de l'enseignement agricole Montagne et randonnée. J'ai apprécié de pouvoir couper avec les cours, de

découvrir l'environnement à l'extérieur du lycée et de rencontrer les autres promos de l'établissement. J'ai découvert le métier d'accompagnateur moyenne montagne et cela m'a apporté des points au bac ! Je souhaitais continuer en formation biquilifiante, je me suis inscrite en BTSA gestion et protection de la nature (GPN) Biquilification. Deux années intenses : beaucoup de stages, un travail très dense ! En plus des matières, il y a aussi les pratiques sportives. Par semaine, j'avais : 1h de musculation et/ou de natation, 2 à 4h de course d'orientation ou ski roue, puis 1h à 4h de sport ou rando à la journée. C'est super, on peut avoir jusqu'à 3 diplômes à la fin de la formation (BTSA GPN, pisteur secouriste en ski nordique et premier secours en équipe). On découvre différents métiers, ce qui ouvre des perspectives pour l'avenir et cela permet d'avoir un nombre de diplômes conséquent en seulement 2 ans. Humainement l'apport est très riche : on se voit progresser au niveau sportif, on gagne en estime de soi, on travaille avec les autres. Réussir plusieurs diplômes c'est valorisant !.»

Clément Michon

Élève en 1^{re} année de BTSA Agronomie et productions végétales et écoresponsable



Scolarisé dans un lycée agricole depuis la classe de 2^{de}, Clément s'est rapidement intéressé à l'éco-responsabilité.

«Je suis curieux de nature et cela m'intéressait de voir ce qu'il se cachait derrière ce mot. Tout de suite cela m'a plu: beaucoup de projets, on parle

beaucoup, on débat, on participe à des réunions avec des associations, des professionnels des différents secteurs. Cela nous donne une grande ouverture d'esprit et nous apporte également beaucoup de données qui complètent nos cours. J'ai particulièrement apprécié de participer à l'écriture du plan local «Enseigner à produire autrement» de notre établissement. Il y avait des représentants de tous les acteurs du lycée. Cela a permis d'échanger avec des personnes avec lesquelles nous n'échangeons pas forcément, mais aussi que chacun puisse apporter sa vision des choses, ses questionnements. En tant qu'élèves, nous nous sommes rendu compte que nous avons des connaissances plus grandes que ce que nous pensions et que nous savions les mobiliser. Les professeurs qui n'enseignent pas de matières techniques ont été surpris par nos connaissances. Nous avons apprécié que nos avis soient entendus et écoutés. Nous étions tous sur le même pied d'égalité. Nous n'étions pas seulement présents pour la forme. Aujourd'hui, j'ai quitté ce lycée mais je sais que ce que nous avons proposé est en train d'être mis en place. C'est important de travailler tous ensemble !»

Julie Lestang

Ingénieure des systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud L'institut Agro Montpellier et assistante recherche en agronomie du cacao en Côte d'Ivoire



En 3^e Julie effectue un stage dans une chocolaterie et c'est le déclencheur.

«J'en suis ressortie conquise en me disant c'est ce que je veux faire ! J'ai passé le concours B (concours après un parcours universitaire) pour les écoles agronomique et vétérinaire et j'ai choisi la

formation systèmes agricoles et agroalimentaires durables au Sud. J'ai apprécié de rencontrer des enseignants passionnés qui ont su nous transmettre leur passion. La pédagogie active est un vrai plus : beaucoup de travaux de groupe avec des gens d'origines et de formations différentes. Une mixité très formatrice. Cela permet de s'adapter facilement à toutes les situations, de travailler avec des interlocuteurs très différents les uns des autres. La formation scientifique très complète et généraliste est un vrai plus. On approche tous les aspects d'une entreprise agroalimentaire : transformation, management, marketing... J'ai effectué mon stage de 6 mois de fin d'études en Côte d'Ivoire et à l'issue, l'entreprise m'a proposé un CDI. Aujourd'hui, j'ai 3 missions dans l'entreprise : je travaille sur un projet d'amélioration de la productivité des cacaoyers, mais aussi sur l'amélioration de la qualité et sur la formation des techniciens agricoles sur le terrain. La recherche dans le milieu de l'entreprise présente un aspect très intéressant car concret. L'application est immédiate c'est un vrai plus.»

Jean-Yves Metin

Chef de Projet et développeur Erasmus - UNMFREO



En 1995, objecteur de conscience, Jean-Yves est moniteur en maison familiales rurales. On lui propose alors un emploi de chargé de mission sur la formation continue. En 2010, il se voit offrir une nouvelle mission sur la mobilité et l'ouverture au monde et aux autres.

«Nous avons mis en place un groupement qui comptait 3 MFR (Maisons familiales rurales) et aujourd'hui, le consortium sur la région Bourgogne Franche-Comté compte plus de 80 établissements dont des lycées du CNEAP et des lycées professionnels de l'Éducation nationale, et des MFR avec environ 600 mobilités par an.»

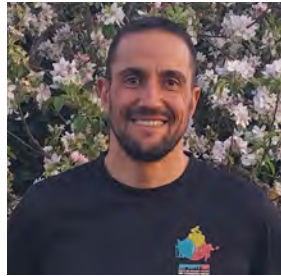
En 2016 il débute une mission nationale sur Erasmus+.

«Dans le réseau MFR entre 2014 et 2018, le nombre de jeunes en bac pro et effectuant une mobilité de 3 semaines est passé de 2000 à plus de 4000. Cette volonté politique et institutionnelle relayée dans les établissements, par la structuration des consortia en fédération permet d'aider les établissements en les déchargeant au maximum des aspects administratifs. Au-delà de la découverte de nouvelles pratiques, ce qui est le plus apprécié, c'est le gain d'autonomie et de maturité tout en étant dans un cadre structuré et sécurisé. C'est essentiel pour des jeunes qui ne sont pas habitués à quitter leur zone de confort. Les jeunes reviennent avec des étoiles dans les yeux ! Nous souhaitons qu'en 2027, on puisse partir à l'étranger dès la classe de 4^e et ce jusqu'en BTS.»

Témoignages

Étienne Fagot

Professeur EPS - Animateur réseau Sportea - Inspecteur en EPS



Etienne Fagot a choisi dès sa 2^e année d'IUFM l'enseignement agricole.

« Mon père était enseignant d'agronomie en lycée agricole et la pédagogie qui y était développée m'intéressait. Les établissements à taille humaine, l'esprit de l'enseignement agricole et la trans-

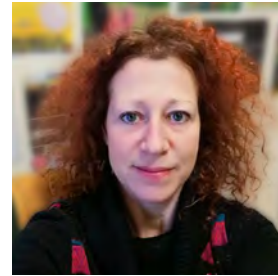
versalité correspondaient à mes attentes ».

En 2015, il passe l'agrégation puis candidate au poste d'animateur réseau Sportea.

« Les différentes missions : animer un réseau, inscrire l'enseignement agricole dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques 2024 (JOP), travailler sur la formation continue, valoriser les actions menées dans le cadre du sport, me tiennent à cœur. Aujourd'hui, dans nos établissements, un jeune peut avoir jusqu'à 7 heures de sport s'il le souhaite, et les pratiques sportives sont un marqueur fort pour certains lycées. Des projets sont menés en transversalité entre plusieurs disciplines, comme pour les JOP 2024 qui permettent d'élaborer des actions en s'appuyant sur l'EPS. Il y a aussi des projets mettant en lien la santé du jeune, la santé au travail et la prévention à partir des pratiques sportives. Dans leurs futurs métiers, une bonne condition physique est primordiale. Ainsi, tous les personnels travaillent à la prévention dans les gestes professionnels. Une approche globale où l'EPS à toute sa place. »

Claire Coulanges

Chargée des politiques éducatives actions culturelles
Référente handicap à la DRAAF Centre-Val de Loire



Après 10 ans comme gestionnaire d'un lycée agricole Claire intègre le pôle Ressources, appui et contrôle des établissements du service Recherche formation et développement. À la faveur d'une réorganisation, elle prend en charge les

politiques éducatives et devient dans le même temps référente handicap pour la région Centre.

« Ma mission est de favoriser l'accueil et la réussite de la scolarité de tous les publics. Pour ce faire j'accompagne les établissements dans la mise en place de projets spécifiques, sur la réglementation, sur les contrats pour les accompagnants. Nous effectuons un recensement des besoins d'accompagnement humains mais aussi matériel dans les établissements. Depuis plusieurs années nous avons créé et mis en place un parcours de formations et de professionnalisation pour aider les accompagnants dans leur prise de fonction en leur permettant d'être en contact avec les structures régionales, d'appréhender les différents troubles, situations de handicap mais aussi d'échanger sur les missions, les évolutions. Ce plan de formation sur l'inclusion scolaire est largement ouvert à l'ensemble de la communauté éducative. Cela permet une sensibilisation générale et un travail d'équipe. Il y a une montée en puissance de la prise en charge de ces jeunes qui répond à un besoin. Il y a 8 ans, nous accompagnions 10 jeunes sur la région et aujourd'hui, 147. »

Sylvie Soave

Enseignante en agronomie au Campus Vert d'Azur d'Antibes



L'enseignement agricole ? Sylvie l'a découvert au hasard d'une rencontre. Dès lors, elle ne le quittera plus. Ingénieure agronome elle devient formatrice en CFFPPA et CFA puis enseignante dans un lycée.

« Mettre en place des projets au service de l'excellence

et de la réussite professionnelle et personnelle c'est mon moteur. J'incite les jeunes en formation à entrer dans des projets collectifs. Se lancer des défis pour se surpasser mais aussi montrer à chacun qu'il est possible de reprendre confiance grâce au groupe c'est important. Au-delà de mon poste d'enseignante, j'ai une mission nationale d'animation de réseau, ce qui me permet d'investir encore plus le champ des projets transversaux. Cela me permet également d'être en contact avec les initiateurs du plan Enseigner à produire autrement, de pouvoir expérimenter sur le terrain et faire un retour d'expérience au niveau national. Nous avons à l'esprit que nous sommes là pour former les citoyens de demain, ouverts sur les autres, sur le monde avec un esprit critique. Le système de formation de l'enseignement agricole permet ses démarches et les encourage. Aujourd'hui, le bac technologique STAV est par exemple un excellent révélateur pour des jeunes qui se cherchent car il permet une approche concrète et en profondeur de notions scientifiques. Il faut cultiver les diversités et ne pas chercher à formater pour révéler des talents. »

René Fadonougbo

Diplômé en gestion des ressources humaines - Licence Management public - Service civique



René est très engagé au Bénin dans des projets associatifs tournés vers le climat et l'environnement. C'est à l'occasion d'une conférence en Allemagne qu'il rencontre un jeune effectuant un service civique. De retour au Bénin, il décide de postuler sur une mission proposée

par le Lycée de Bourcefranc : Étude et valorisation de la biodiversité autour des claires ostréicoles.

« Ces 9 mois m'ont permis d'acquérir des compétences scientifiques sur la compréhension de l'écosystème, de faire de l'étude de terrain, de l'analyse de données mais aussi d'acquérir des compétences en communication scientifique, en gestion de projets. Au-delà de ces compétences spécifiques cela m'a également permis de travailler des compétences transversales comme la communication interpersonnelle, l'autonomie et l'organisation. J'ai appris à parler en public avec aisance et cela a renforcé la confiance en moi. Aujourd'hui, je suis en licence de Management public dans le sud de la France. Je suis engagé auprès de plusieurs associations en France et au Bénin et dans une junior entreprise de mon université. J'espère participer au forum de l'innovation sociale à Niort en janvier 2024. Lauréat de l'institut de l'engagement, je pourrai être accompagné pour trouver une alternance l'année prochaine. Le service civique est une expérience extrêmement enrichissante qui permet de peaufiner un projet professionnel et de réfléchir à ses engagements personnels. »



**Un lien étroit
avec la recherche
et l'innovation**

Les établissements agricoles, acteurs de l'innovation et du développement

L'enseignement agricole intervient dans les activités de développement, d'expérimentation et d'innovation dans l'ensemble des filières professionnelles notamment agricoles et agroalimentaires. Il participe ainsi à la production de résultats opérationnels qui seront partagés avec les apprenants et les professionnels du secteur dans chaque territoire.

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire met en œuvre des dispositifs pour faciliter la participation des établissements à des projets de développement en partenariat, comme l'attribution de postes d'ingénieur ou la mobilisation d'enseignants et formateurs chargés de coordonner ou de monter un projet de territoire. Une réelle impulsion est ainsi donnée pour que se poursuive et s'amplifie ce mouvement de fond autour des transitions, attendu dans la stratégie nationale de l'enseignement agricole « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agroécologie » (EPA 2).

Les modalités d'implication de l'enseignement agricole dans les projets d'innovation sont diversifiées, par exemple :

- les établissements de l'enseignement agricole sont des membres

actifs des 30 Réseaux mixtes technologiques (RMT). Des enseignants sont nommés dans chaque RMT comme correspondant national représentant l'ensemble des établissements. Ces réseaux rassemblent des acteurs de la recherche, du développement agricole et de la formation en vue de réaliser des travaux collaboratifs sur des thématiques d'innovation prioritaires pour le développement des secteurs agricoles et agroalimentaires ;

- les établissements sont partenaires d'une centaine de projets d'innovation et de développement agricole en cours, lauréats des appels à projets du Programme national de développement agricole et rural (PNDAR). Une des thématiques prioritaires de la programme 2022-2027 est l'adaptation au changement climatique. Parmi les organismes lauréats des appels à projets 2023, on compte 33 établissements d'enseignement technique ou supérieur.
- enfin, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire fait également émerger des projets et des financements nationaux pour faciliter la mise en œuvre des politiques publiques par l'enseignement agricole sur les territoires. Par exemple, dans le cadre du projet

CLIMATERRA qui vise à accompagner les agriculteurs dans leur adaptation au changement climatique, 5 établissements techniques ont été sélectionnés comme démonstrateurs de référence des leviers d'adaptation pour accueillir la formation de groupes d'agriculteurs et de conseillers jusque 2026.

Le plan France 2030 offre aussi des opportunités pour financer des dispositifs innovants au sein de l'enseignement agricole afin de renforcer les initiatives liées aux transitions agroécologique et climatique. Dans ce cadre, un fonds de 20 millions d'euros est dédié spécifiquement à l'enseignement agricole pour investir dans la formation et dans l'innovation pédagogique et technique pour préparer les élèves aux évolutions des métiers.

Les établissements de l'enseignement supérieur, partenaires d'instituts de recherche

En partenariat avec les organismes nationaux de recherche, les instituts techniques et les universités, les établissements de l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage conduisent des travaux de recherche dans le but de relever les grands défis actuels tels que la gestion durable des ressources, l'adaptation aux changements climatiques, la recherche de la performance sociale, économique et environnementale, la lutte contre de nouvelles maladies infectieuses et la maîtrise de la sécurité et de la qualité des aliments. En outre, ces travaux permettent de faire évoluer les enseignements au plus près de la réalité professionnelle.

La recherche réalisée au sein de ces établissements s'appuie sur :

- 97 unités mixtes de recherche, placées sous la responsabilité conjointe d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole et d'un ou plusieurs partenaires tels que l'Institut national de la recherche agronomique et de l'environnement (INRAE), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Agence nationale de

sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), des universités ;

- 32 unités propres de recherche, relevant exclusivement d'un établissement de l'enseignement supérieur agricole ;
- 1070 enseignants-chercheurs, ingénieurs et vétérinaires travaillant dans ces unités de recherche ;
- 629 doctorants.

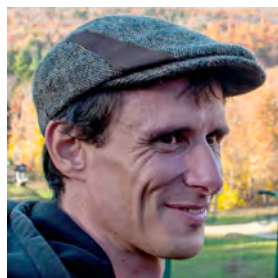
Afin d'accompagner et de valoriser l'agriculture et l'alimentation de demain, notre système d'enseignement supérieur agricole doit s'adapter. C'est pourquoi deux ensembles complémentaires ayant vocation à structurer cet enseignement en France ont été mis en place :

- un établissement « leader » dans les sciences et industries du vivant et de l'environnement, AgroParisTech, membre d'une université de premier rang international, l'Université Paris-Saclay ;
- et un établissement « leader » sur les questions d'agriculture, alimentation et environnement, l'Institut

Agro composé d'écoles fortement ancrées dans les territoires et en lien avec les filières, issu du rapprochement d'AgroCampus Ouest, d'AgroSup Dijon et Montpellier SupAgro, devenues respectivement l'Institut Agro Rennes-Angers, l'Institut Agro Dijon et l'Institut Agro Montpellier. Cet établissement a également un rôle majeur à jouer dans la transformation de l'agriculture et de l'alimentation en apportant son appui à l'enseignement technique agricole.

Thomas Nesme

Professeur d'agronomie à Bordeaux Sciences Agro



Après une formation d'ingénieur et un DEA Sciences du sol à Montpellier SupAgro et une thèse à l'INRA d'Avignon, Thomas devient maître de conférences à Bordeaux Sciences Agro. Nommé professeur en 2016, il y enseigne l'agronomie

systemique, l'agroécologie mais également l'agronomie globale qui aborde les questions agricoles à l'échelle mondiale.

« Dans mes enseignements, j'ai des interactions très fortes avec les instituts de recherche et particulièrement avec INRAE. Depuis 2018, j'anime les recherches sur le bouclage du cycle de l'azote et du phosphore et la neutralité carbone des systèmes agricoles pour le département AgroEcoSystème d'INRAE. De fait, les relations sont très fluides entre enseignants et chercheurs. C'est important car ainsi, nos enseignements s'enrichissent des apports de la recherche. Outre ce contact constant avec le domaine de la recherche, nous avons des liens avec le terrain et le monde professionnel. Nous avons créé en 2021 une chaire d'entreprise autour de l'agriculture biologique qui associe entreprises privées, Bordeaux Sciences Agro et l'Université de Bordeaux. Cela permet de comprendre les sujets qui aujourd'hui intéressent les entreprises, les évolutions, les problèmes auxquels elles se trouvent confrontées et ainsi de mieux former les étudiants en répondant. »

Mathilde Campedelli

Cheffe de projet au lycée de Rochefort Montagne



Ingénieure, diplômée d'Institut Agro Dijon, Mathilde est depuis 2 ans cheffe de projet Pilotage d'une exploitation par le bilan carbone au lycée Rochefort Montagne.

« Ce projet a pris la suite du projet Puits de carbone et biodiversité afin que tout le

volet bilan carbone soit pris en compte. Ce projet regroupe entre autres : l'institut de l'élevage, l'INRAE, des éleveurs, des associations, la chambre d'agriculture, des élèves, des personnels du lycée... Le volet expérimentation permet de suivre 8 exploitations dont celle du lycée et de voir comment améliorer le bilan carbone d'exploitations déjà vertueuses, de donner des guides. Des élèves de bac pro CGEA et de de BTSa GPN font des bilans carbone. Ils apprennent à les intégrer à leurs pratiques et cela leur permet de se rendre compte qu'il existe de vrais moyens de rendre des exploitations vertueuses. On a mis en place un volet expérimentation au lycée qui consiste à utiliser des plaquettes de bois issues de la gestion de l'exploitation des haies, comme litière pour les brebis. Cela évite l'achat de paille car nous n'en produisons pas mais également de relancer le stockage de carbone en taillant les arbres. Ainsi, on compense les émissions de gaz à effet de serre d'une exploitation agricole. C'est intéressant de voir la réflexion qui est menée par chacun et en coopération et qui permet et aux différents acteurs de progresser. »

Adrien Wanko Ngnien

Professeur en sciences de l'eau et génie de l'environnement à l'ENGEES de Strasbourg



Après un master 1 en sciences physiques à l'Université de Yaoundé 1 (Cameroun), Adrien poursuit ses études à l'université de Strasbourg dans les sciences de l'eau. Il est aujourd'hui maître de conférences à l'ENGEES et a obtenu l'habilitation à diriger les recherches.

« Je travaille sur la recherche de solutions innovantes et durables en ingénierie écologique pour remédier à la pollution issue des eaux urbaines. Trois piliers structurent cette recherche : la réduction à la source, en proposant des changements de pratiques générant moins de pollution, la remédiation, en concevant des procédés pour la dissipation de la pollution, et enfin la récupération et la valorisation des sous-produits résultant de l'assainissement. Je participe aussi à la définition et au pilotage des stratégies des établissements à travers divers réseaux, conseils et comités décisionnels. Le développement des partenariats à l'international permet d'élargir nos terrains de recherche et d'éprouver nos méthodes dans des contextes climatiques et sociologiques très différents, tout en participant à la montée en compétence de nos partenaires. Cette étendue d'application et de missions permet de mettre à l'œuvre le génie humain ayant à cœur l'accès à tous et partout à l'eau propre et l'assainissement. »

Sophie Le Poder

Professeure de virologie à l'École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)



Diplômée de l'ENVA, Sophie effectue un DEA en virologie fondamentale à l'Institut Pasteur puis une thèse en pathologie humaine. Maître de conférence à l'ENVA, elle y exerce également une activité de recherche dans l'unité mixte de recherche (UMR) en virologie, axée

plus particulièrement sur les viroses animales et les franchissements de barrières d'espèces.

« Six équipes regroupant des chercheurs de l'ENVA, de l'Inrae et de l'Anses travaillent sur diverses maladies virales animales ; chaque équipe sur des virus différents. Comme je suis également enseignante, cela me permet de faire intervenir régulièrement des chercheurs dans mes cours, afin que les étudiants se familiarisent avec les activités de recherche, et chacun d'entre eux peut effectuer un stage au sein de nos laboratoires. Aujourd'hui, nous sommes très impliqués dans la recherche sur la Covid-19 et nous travaillons sur un modèle d'infection expérimental pour répondre à des demandes de tests sur des molécules thérapeutiques pour des traitements. Notre UMR est intégrée dans un projet européen sur la surveillance de l'évolution génétique des coronavirus animaux. Le lien enseignement-recherche est très important. L'enseignement est de fait dans une actualisation constante car nourri de ce qui se passe en recherche. »

SIGLES

ACSE	Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole	ENVT	École nationale vétérinaire de toulouse
ANABIOTEC	Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques	EPLEFPA	Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole
AOP	Appellation d'origine protégée	EPL	Établissement public local
APV	Agronomie productions végétales	FPCA	Formation professionnelle continue et apprentissage
ATS	Adaptation technicien supérieur	GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun
BCPST	Biologie, chimie, physique et sciences de la terre	INRAE	Institut national de recherche en agriculture, alimentation et environnement
BPE	Bonnes pratiques d'expérimentation	ISA	Institut supérieur d'agriculture
BSA	Bordeaux sciences agro	LFI	Loi de finance initiale
BTA	Brevet de technicien agricole	LEGTA	Lycée d'enseignement général technologique et professionnel agricole
BTSA	Brevet de technicien supérieur agricole	MASA	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
CAPA	Certificat d'aptitude professionnelle agricole	MEN	Ministère de l'Éducation nationale
CFA	Centre de formation des apprentis	MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
CFPPA	Centre de formation professionnelle et de promotion agricole	MFR	Maisons familiales rurales
CNEAP	Conseil national de l'enseignement agricole privé	MSA	Mutualité sociale agricole
CPGE	Classes préparatoires aux grandes écoles	ONF	Office national des forêts
DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche	ONIRIS	École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique
DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt	PCEA	Professeur certifié de l'enseignement agricole
DU	Diplôme universitaire	PLPA	Professeur de lycée professionnel agricole
DUT	Diplôme universitaire de technologie	SAPAT	Service à la personne et aux territoires
EAT	Écologie, agronomie et territoire	STA	Sciences et technologies des aliments
EHPAD	Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
ENILBIO	École nationale d'industrie laitière et des biotechnologies	SRFD	Service régional de la formation et du développement
ENILV	École nationale des industries du lait et des viandes	UMT	Unités mixtes technologiques
ENSFEA	École nationale supérieure de formation de l'enseignement agricole	UNMFREO	Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation
ENSP	École nationale de paysage	UNREP	Union nationale rurale d'éducation et promotion
ENVA	École nationale vétérinaire d'alfort		

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'AVENTURE DU VIVANT

RÉVÈLE TON TALENT

SUIVEZ-NOUS

agriculture.gouv.fr

